

ÉGLISE DE NAMUR-LUXEMBOURG

COMMUNICATIONS

N°3 – 65^e année

Mars 2023



P. 16

Ordination diaconale
de Julien Thiry

P. 17

Carême de partage
avec le Brésil

P. 21

André Marie Antoine,
prêtre-ouvrier



DIOCÈSE DE
NAMUR

P. 4

Billet de l'évêque

P. 6

Agenda de l'évêque



P. 12

News



Décret relatif aux unités pastorales.....	7
Démission.....	7
Nominations.....	7
Décès.....	8
Communiqués.....	8



Ordination : Julien Thiry.....	16
Carême 2023 : Brésil. La Terre, c'est la vie	17
À Ave-et-Auffe, une maison d'accueil diocésaine	18
Prêtre-ouvrier, qu'est-ce que c'est? Histoire et Mission.....	20
André Marie Antoine, prêtre-ouvrier de notre diocèse.....	21
Éloge de l'itinérance	23
Faire beaucoup avec peu.....	24
La parole de Dieu au cœur de nos vies et de nos communautés.....	25
Comment accompagner les personnes souffrant de maladie mentale.....	26
Chapitre cathédrale. L'abbé Francisco élu chanoine	28
Missionnaires de proximité	29

Créée en vue d'une célébration religieuse, la Passion selon saint Matthieu de Jean-Sébastien Bach se présente comme une formidable construction musicale dont les cohérences internes semblent inépuisables. Les artifices de rhétorique musicale, les figuralismes, les timbres, la symbolique des nombres, le parcours tonal a été réfléchi pour faire entrer l'auditeur dans l'élan spirituel qui habite l'œuvre et la dépasse précisément pour lui permettre de se sentir impliqué et rejoint par cet ensemble monumental de texte et de musique.

Éditeur responsable

Chanoine Joël Rochette – Vicaire général
Rue de l'Évêché 1, 5000 Namur

Abonnement

10 numéros, 40 € – BE36 7326 0635 0081
Documents diocésains, 5000 Namur

Rédaction

Place du Palais de Justice 3, 5000 Namur
Chanoine François Barbieux
Christine Bolinne – Christine Gosselin
Véronique Joos
Tél. 0478 44 76 64
medias@diocesedenamur.be

Administration

Rue de l'Évêché 1, 5000 Namur
Tél. 081 25 10 80

Mise en pages

S. Braeckman, O. Caignet
IMP. NUANCE 4, Naninne

Les annonces à insérer dans la revue doivent être transmises impérativement à temps. Merci de prendre contact avec la rédaction.



P. 30

Retraites / stages / conférences



P. 32

Patrimoine



P. 34

Tours & détours



P. 38

Rencontre



P. 41

Fabriques d'églises

P. 43

Notes pastorales et canoniques

« Chantez au Seigneur un chant nouveau,
chantez au Seigneur, terre entière »

(Psaume 95).

En écrivant l'édito de ce numéro du mois de mars, ce verset me vient à l'esprit. La nécessité de chanter – comme acte créateur permanent – qui s'accorde avec le sens naturel de la vie. La musique fait partie de la vie, elle relie les humains entre eux et établit une communication essentielle entre la communauté chrétienne et le Ciel. C'est ainsi que le compositeur écrit cantates, motets et autres Passions, comme une voie d'accès, une introduction au Kerygme. La Passion selon saint Matthieu de Bach en couverture de ce numéro en est une belle illustration. En ce mois de mars qui voit poindre le printemps dans le silence des grandes germinations, en ce temps de Carême au terme duquel se profile la Résurrection qui étreindra tout homme d'amour infini et de lumière, la musique rassemble les cœurs, élève l'âme et remplit de joie ceux qu'elle rejoint. Chaque voix prend part à l'harmonie. Chaque corps se fait instrument. La musique invite à laisser fleurir Sa parole et à la laisser s'épanouir en actes qui embaument.

■ Christine Gosselin



Bande dessinée

voir p. 39

À la mémoire de Benoît XVI



Le 6 janvier dernier (férie du temps de Noël avant l'Épiphanie), en célébrant la messe à la mémoire du pape défunt Benoît XVI, j'ai prononcé l'homélie que voici.

En ce temps-là, Jean le Baptiste proclamait : « Voici venir derrière moi celui qui est plus fort que moi ; je ne suis pas digne de m'abaisser pour défaire la courroie de ses sandales ». Ces paroles de Jean le Baptiste, le Pape défunt Benoît certainement les a faites siennes. Car il fut un Pape humble. Je me souviens d'un événement vécu lors des JMJ de Cologne en 2005 auxquelles j'ai eu le bonheur de participer. Alors que les jeunes acclamaient de bon cœur le Pape : « Benedetto, Benedetto », à la veillée de prière, lui il est allé se placer devant l'autel face à la croix comme pour dire : « Ce n'est pas moi qu'il faut honorer mais le Seigneur Jésus ! »

Un autre événement qui a trait aux JMJ de Madrid de 2011 me revient aussi en mémoire. À la veillée de prière conclusive, sur la plaine de l'aéroport Cuatro Vientos, alors qu'une tempête s'était déclenchée à l'issue d'une journée particulièrement chaude, dans le vent et la pluie, le Pape Benoît s'est recueilli, en présence d'un million de jeunes, dans un silence impressionnant qui dura plusieurs minutes. Il était un homme de prière. Il savait que la prière est accueil de Dieu.

Benoît XVI, qui fut pape de 2005 à 2013, a renoncé à sa charge, à la surprise générale, le 11 février. Il a eu l'humilité de reconnaître qu'il peina sur le plan organisationnel. C'est porté par un sens du devoir qu'il décida de renoncer. Les années de son pontificat furent sept années plutôt douloureuses, marquées par les scandales financiers au Vatican, la révélation de nombreux crimes de pédophilie et les tiraillements internes à l'Église. Il se retira alors au monastère *Mater Ecclesiae* dans les jardins du Vatican pour mener, après sa renonciation, une vie de prière pour les frères et pour le monde.

Il fut aussi « le Pape théologien ». Très vite, le futur pape se fait remarquer. Il est convié en tant qu'expert, conseiller théologique du cardinal archevêque Frings de Cologne, au Concile Vatican II. Il fut alors partie

prenante de la jeune garde qui voulait donner à l'Église une forme nouvelle. Il fut considéré même comme un théologien audacieux.

Après avoir enseigné la théologie dogmatique à Freising, Bonn, Münster et aussi Tübingen, il est devenu archevêque de Munich et de Freising en 1977, puis cardinal. Il a été appelé par le saint pape Jean-Paul II, de qui il était très proche, pour devenir gardien de la tradition en tant que préfet de la Congrégation de la doctrine de la foi, une mission qu'il assumait de 1981 à 2005, lorsqu'il fut élu pape lors d'un des conclaves les plus brefs de l'histoire.

Mais un point inquiétait le futur pape Benoît, c'est le relativisme ambiant. Il est effrayé par le doute général jeté sur la notion de vérité. N'avait-il pas choisi lui-même comme devise épiscopale : « Coopérateur de la vérité » ?

Que l'on soit croyant ou non, déçu ou affermi par sa ligne doctrinale, on soulignera son apport théologique majeur. J'ai lu son livre sur l'enfance de Jésus. J'ai été frappé en particulier par deux choses : la première est la clarté lumineuse de l'expression, et la seconde, son souci de ne pas trop vite assimiler à un « théologoumenon », à « une construction théologique », tel ou tel élément des premiers pas de Jésus.

Il était le cadet d'une famille de 4 enfants, dans laquelle on ne badine pas avec la foi. Il naquit à Marktell am Inn une bourgade bavaroise située à deux pas de la frontière autrichienne. Dans son testament spirituel, rédigé le 29 août 2006, il reconnaît devoir beaucoup à sa maman. Il écrit : « La profonde dévotion et la grande bonté de ma mère sont un héritage pour lequel je ne saurai la remercier suffisamment ». Dans le même testament, il encourage les frères chrétiens à « rester fermes dans la foi ».

Je termine cette brève relecture de sa longue vie par deux témoignages. Le premier provient du pape François qui parle de lui comme d'« une personne si noble et si gentille » et lui exprime sa « gratitude pour son témoignage de prière dans les dernières années de sa vie ». Le second est de celui qui fut évêque de ce diocèse de 1991 à 2010, Mgr André Léonard, apprécié par le pape qu'il a côtoyé à la Commission théologique internationale et à la revue « Communio » : « J'avais pour lui une grande admiration. Je voyais en lui un homme supérieurement intelligent et cultivé, en même temps que beaucoup de douceur et de gentillesse. »

Le pape Benoît vient d'achever sa longue course ici-bas. Son départ creuse dans le cœur de tant et tant de personnes un vide douloureux. Je leur exprime ma sympathie, et je m'unis à la prière attristée et confiante de tous.

“ Rester fermes
dans la foi ”

+ Pierre Warin

MARS

- ME 01/03 À Ave-et-Auffe, de 9h30 à 16h30, conseil presbytéral.
- VE 03/03 À l'Évêché, de 9h30 à 16h, conseil épiscopal.
- JE 09/03 À Malines, conférence épiscopale.
- SA 11/03 À l'Évêché, à 15h, rencontre des confirmands de Salzennes Sainte-Julienne.
- DI 12/03 À Athus, à 10h, fondation de l'Unité pastorale d'Aubange.
- LU 13/03 À Bruxelles, eucharistie à l'occasion
du 10^e anniversaire de l'élection du Pape François.
- VE 17/03 À l'Évêché, conseil épiscopal.
- DI 19/03 Chez les Petites Sœurs des Pauvres, à 10h30, eucharistie.
- LU 20/03 À Beauraing, récollection diocésaine prêchée par le P. Jean-Michel Poffet
sur le thème "Une Eglise chahutée, un Évangile intact".
- SA 25/03 Journée organisée par l'équipe du Chantier paroissial.
- DI 26/03 Fondation d'une Unité pastorale Notre-Dame des victoires à 10h30 à Bastogne.
- ME 29/03 À Ave-et-Auffe, à 14h, Bureau du conseil épiscopal.
- VE 31/03 À l'Évêché, conseil épiscopal.

MARS|AVRIL**(AUTRES DATES DIOCÉSAINES)**

- Sa 25/03 5^e journée du Patrimoine religieux organisée par le CIPAR : le vitrail.
- Di 12/03 Renouvellement de l'UP Semois-Saint-Remacle à Bertrix à 10h30
- Ma 14/03 Réunion inter-Services de la Curie diocésaine à l'évêché
- Di 19/03 Renouvellement de l'UP Paliseul-Saint-Joseph à Paliseul à 10h30
- Mardi 28/03 Réunion du Bureau des AP à l'évêché à 9h30
- Sa 15/04 Réunion du Conseil Pastoral Diocésain à 9h
- Ma 25/04 Réunion du Bureau des AP à l'évêché
- Di 30/04 Ordination de Julien Thiry à 15h en l'église de Barvaux.

■ Avis officiels

Confirmation

Dimanche 19 mars 10h | La Pairelle (Wépion)
Chanoine Bruno Dekrem

Décrets relatifs aux unités pastorales

Le remodelage paroissial y ayant été mené à bonne fin,

NOUS DÉCRÉTONS QUE

le secteur pastoral de La Bruyère est érigé,
en date du 29 janvier 2023, en Unité Pastorale,
avec l'appellation : Unité Pastorale de La Bruyère.

Namur, le 29 janvier 2023.

† Pierre WARIN

Le remodelage paroissial y ayant été mené à bonne fin,

NOUS DÉCRÉTONS QUE

le secteur pastoral de Florennes est érigé,
en date du 5 février 2023, en Unité Pastorale,
avec l'appellation : Unité Pastorale Saint-Stapin
en marche (Florennes).

Namur, le 5 février 2023.

† Pierre WARIN

Le remodelage paroissial y ayant été mené à bonne fin,

NOUS DÉCRÉTONS QUE

le secteur pastoral de Légglise est érigé,
en date du 12 février 2023, en Unité Pastorale,
avec l'appellation : Unité Pastorale Sainte-Marthe
en Légglise.

Namur, le 5 février 2023.

† Pierre WARIN

Démission

Mgr l'Évêque a accepté la démission

– de M. l'abbé *Jean-Claude BRAU*, comme prêtre auxiliaire
dans le doyenné de Jambes ; il accède à la pension et se
met au service des lieux d'Église où il est déjà engagé.

Mgr WARIN le remercie pour les services rendus
à notre Église diocésaine.

Nominations

1. M^m. les abbés *Philippe MASSON*, *Sylvain MOKE MODU*, *Ludovic N'DRI KOUASSI* et *Franck TOFFOUN*, M^{mes} *Laetitia COUCHARIERE*, *Véronique HASTIR* et *Véronique THIRY* sont nommés membres de l'équipe pastorale de l'Unité Pastorale Saint-Stapin en marche (Florennes) pour un mandat de trois ans.
2. M. l'abbé *Didier IYUNGU*, Mmes *Nadia BLAISE* et *Martine LEMAIRE*, M^m. *Etienne D'ANSEMBOURG* et *Emmanuel REMIENCE* sont nommés membres de l'équipe pastorale de l'Unité Pastorale Sainte-Marthe en Légglise pour un mandat de trois ans.
3. M^m. les abbés *Patrick LIBBRECHT* et *Joseph ASSI KOFFI*, M^{me} *Françoise RUBAY* et M. *Bruno VANDER BORGHT* sont nommés membres de l'équipe pastorale de l'Unité Pastorale de La Bruyère pour un mandat de trois ans.
4. M^{me} *Christine GOSSELIN* cesse sa mission à l'IDF ; elle demeure attachée au service de Communication et est nommée rédactrice en chef de la revue Communications.
5. M. *Pierre DE MAHIEU* est nommé secrétaire d'évêché, collaborateur au Vicariat du Temporel du culte.

■ Décès

L'abbé Jean-Marie Jaspard, une cordialité et une disponibilité au service de l'institution

Ce vendredi 27 janvier 2023, décédait, à Limelette un grand professeur de Psychologie tout dévoué à ses étudiants et sa famille. Monsieur l'abbé Jean-Marie Jaspard, avait 86 ans.



C'est à Feschaux, que Jean-Marie Jaspard voit le jour en juillet 1936, dans une famille chrétienne, dynamique et toujours très disponible pour les activités de la paroisse. Il est l'aîné d'une fratrie de 13 enfants et y joue bien son rôle.

Très tôt, il s'investit dans les mouvements de jeunesse, scouts et patros. L'abbé Haquin se souvient qu'il était son chef de patrouille chez les scouts de Beauraing et que son totem « Élan » reflétait également son caractère « Rien ne lui faisait peur, et s'il avait le culte du travail bien fait et prenait ses études très à cœur – suivant ainsi l'exemple de son père, instituteur du village – il ne compliquait pas les choses et était très à l'écoute de chacun ». Ordonné prêtre en la cathédrale Saint-Aubain de Namur le 23 juillet 1961, il poursuit des études, puis un doctorat en psychologie à Louvain-la-Neuve. Une université qu'il ne quittera plus puisqu'il y sera professeur de psychologie de la religion et psychologie du développement en Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation pendant trente ans. Ce disciple de Vergote, qui fut très vite appelé « le Vergote de Louvain-la-Neuve » y eut une carrière magnifique ! Doyen de la Faculté pendant plusieurs années, il fut également directeur du Centre de psychologie religieuse, l'initiateur et le président du réseau interuniversitaire de psychologie religieuse et un membre fidèle du Comité de Rédaction de la Revue Théologique de Louvain qu'il intégra en 1983. Il eut l'occasion de diriger des centaines de mémoires et de nombreuses thèses devenant le bon samaritain d'un grand nombre d'étudiants. Dernièrement encore il était membre d'un jury de thèse. Il restait également disponible pour quelques centres PMS du Brabant wallon où il résidait.

■ Communiqués

Pour tous les ministres du culte, formation à la prévention des abus dans la relation pastorale

Le 24 janvier 2023

Cher collaborateur et ami,

Les abus au sein de l'Église constituent un contre-témoignage. La crédibilité de l'Église en est durement impactée. Si la crise est venue au jour par les abus sexuels sur mineurs, d'autres types d'abus, commis sur d'autres personnes vulnérables, ont été dénoncés : abus de pouvoir, psychologiques ou spirituels. Même si la crise en Belgique a eu son apogée il y a quelque dix ans, chaque année dans le diocèse, des plaintes sont enregistrées contre des acteurs pastoraux vivants ou décédés.

Certes la question des abus est un problème touchant toute la société. Nous pouvons penser que l'Église n'est pas le lieu où les abus sont les plus nombreux. Il n'empêche que tous nous avons une responsabilité pour que, comme le demande le pape François, la communauté chrétienne devienne un lieu où tant les mineurs d'âge que les personnes fragilisées puissent être en sécurité.

Les crimes d'abus sexuels offensent Notre-Seigneur, causent des dommages physiques, psychologiques et spirituels aux victimes et portent atteinte à la communauté des fidèles. Pour que ces phénomènes, sous toutes leurs formes, ne se reproduisent plus, il faut une conversion continue et profonde de cœurs, attestée par des actions concrètes et efficaces qui impliquent chacun dans l'Église (pape François, Lettre apostolique Vos estis lux mundi).

En conséquence, les évêques et les supérieurs majeurs de Belgique ont pris des dispositions concrètes pour prévenir les erreurs du passé, indemniser les victimes et éviter que des faits semblables ne se reproduisent. Ils ont institué un Point de contact unique pour les diocèses francophones, afin que toute victime puisse être écoutée. Un « Code de conduite pour collaborateurs dans l'Église » fut aussi publié en mai 2019. Dans celui-ci, un engagement solennel

est pris : « Tous les diocèses et congrégations religieuses se sont engagés à fournir à leurs collaborateurs la formation et la post-formation nécessaires pour prévenir les abus sexuels et les comportements transgressifs. À intervalles réguliers, ils inviteront leurs collaborateurs à participer à ces activités de formation » (p.17).

La crise du Covid nous a empêché de le faire plus tôt, mais le moment est venu de proposer cette formation. Nous pouvons, dans notre mission pastorale, être témoins d'abus ou rencontrer des personnes abusées.

Madame Karlijn DEMASURE est Directrice fondatrice du Centre de protection des mineurs et des personnes vulnérables à l'Université Saint-Paul d'Ottawa. Nous nous sommes tournés vers elle, et elle a accepté de donner une formation dans le diocèse.

Concrètement, une journée de formation pour les acteurs pastoraux du diocèse sera donnée à deux reprises : le lundi **5 juin à Beauraing** et le mercredi **7 juin à Habay-la-Neuve** (Saint-Nicolas), de 9h30 à 17h.

Je prie les doyens et les responsables d'un service diocésain ou d'une aumônerie de veiller à ce que l'on s'inscrive pour une de ces deux journées, en précisant laquelle. La question ayant toute son importance, je suis sûr que vous répondrez nombreux. Si vous avez des questions, contactez Madame Andrea Molano (andrea.molano@diocesedenamur.be) – 081 25 10 97.

Je vous salue bien fraternellement dans le Seigneur.

■ + Pierre WARIN

Regardez bien cette image.
Elle est confuse.

Vous avez vu une main ?
Mais cette réalité en cache une autre,
celle de la victime.



« Cette formation s'adresse à toutes les personnes nommées à un poste de ministre du culte reconnu et rémunéré par l'État belge.

Dans le cadre des engagements de l'Église vis-à-vis des autorités publiques, la participation de tous est requise ».



INSCRIPTION POUR
LE 15 MAI AU PLUS TARD
www.rb.gy/xvlmmr

Normes diocésaines pour les vacances, congés, absences...

Plusieurs questions sont régulièrement posées à l'évêché à propos du temps des vacances et d'éventuels remplacements des ministres du culte. Nous cherchons à y apporter réponse et élargissons la réflexion à la question des absences.

1. Les prêtres « bénéficieront tous les ans d'une période de vacances convenable et suffisante » (can. 283 §2). Ils en ont besoin, particulièrement en ce temps où les prêtres sont fort sollicités, portant des charges pastorales nombreuses et lourdes. Il est donc utile de rappeler ce droit fondamental qui est aussi un devoir, pour la santé du corps et de l'âme.
2. Le curé « peut chaque année s'absenter pour des vacances durant au maximum un mois, continu ou non, les jours d'absence pour la retraite spirituelle n'étant pas comptés dans le temps des vacances ; cependant, pour une absence de plus d'une semaine, le curé est tenu d'en avertir l'Ordinaire du lieu » (can. 533 §2). Dans le diocèse de Namur, il est convenu, pour une absence dépassant une semaine, d'en avertir le doyen. Afin de ne pas mettre le doyen et les confrères devant le fait accompli, une discussion préalable et un accord donné par le doyen sont nécessaires.
3. « Le vicaire paroissial jouit des mêmes droits et devoirs que le curé concernant les vacances » (can. 550 §3). On comprend donc que la règle est la même pour tous, quelle que soit la nomination canonique reçue : curé, membre in solidum, administrateur, desservant, prêtre auxiliaire, chapelain, vicaire.
4. Les mêmes dispositions valent pour les assistants paroissiaux, qui « ont droit à un mois de vacances par an qu'ils prendront, en une ou plusieurs fois, en concertation avec la personne mentionnée à l'art. 2 §2 », à savoir leur référent (cf. art. 6 §4 du Statut diocésain de l'assistant paroissial).
5. Le Code de droit canonique précise que les prêtres, « sans l'autorisation au moins présumée de leur Ordinaire, ne s'absenteront pas de leur diocèse pendant un temps notable, que le droit particulier déterminera » (can. 283 §1). Pour toute absence de plus de deux semaines de son lieu de mission, qu'il s'agisse d'un temps des vacances ou d'un voyage (session, cours à donner au pays, visites familiales, pèlerinage, rencontre avec l'évêque de son diocèse, festivités diverses, etc.), un

accord préalable doit être demandé à l'Ordinaire du lieu (en l'occurrence, ici, le vicaire général¹). Il s'agit d'un accord préalable et non d'une information postérieure. La demande présentera les arrangements pris pour assurer le service pastoral pendant le temps d'absence.

6. Les absences pour raison de santé doivent être signalées au plus vite au doyen (pour les prêtres et diacres) ou au référent (pour les assistants paroissiaux). Dans la mesure où la nomination canonique donne droit à la rémunération étatique, ces absences pour raison de santé doivent être justifiées. Au-delà du 3^e jour de maladie, un certificat médical sera envoyé au secrétariat de l'évêché, de préférence par voie électronique (email : marie-paule.renard@diocesedenamur.be).

Lors des temps de vacances, il est parfois fait appel à d'autres prêtres en remplacement. Il est aussi utile de rappeler quelques dispositions habituelles à ce sujet.

7. Il n'est pas permis à un prêtre ayant charge paroissiale de se faire remplacer par un prêtre inconnu des autorités diocésaines, même si celui-ci est connu de lui. L'évêché doit être informé de la présence de ce prêtre et donner son accord pour tout remplacement. Les raisons en sont multiples : connaissance éventuelle de la situation canonique ou ecclésiale du prêtre sollicité pour un remplacement ; engagement vis-à-vis de la communauté paroissiale locale ; rapport à l'État belge qui rémunère les prêtres ministres du culte ; sens des responsabilités en matières canoniques, financières et administratives.
8. Le diocèse de Namur ne souhaite pas encourager la pratique de faire venir expressément de l'étranger des prêtres pour un remplacement pendant l'été. L'inscription aux états de traitement n'est de toute façon pas possible pour de si brèves périodes.

Espérant avoir ainsi répondu à ces questions, nous redisons notre disponibilité et celle de l'administration diocésaine pour toute information ou demande sur ces questions.

Approbation donnée par Mgr Pierre Warin, évêque

Namur, 18 janvier 2023

■ chanoine Joël Rochette | vicaire général
 ■ abbé Juan Carlos Conde Cid
 vicaire épiscopal aux affaires canoniques

¹ L'Ordinaire du lieu est bien sûr l'évêque. Mais il est demandé, pour ne pas surcharger l'évêque, de contacter plutôt le vicaire général, ou, en son absence, l'un des vicaires épiscopaux territoriaux ou le vicaire judiciaire.

Amis prêtres, réglez tout à l'avance pour l'avenir de votre personne et de votre patrimoine



Le jour de la pension approche... Redoutée ou attendue, cette perspective est synonyme d'un changement de vie pour chaque prêtre qui comporte son lot de questionnements personnels, mais s'accompagne également d'une série de démarches et de formalités à accomplir. Par où commencer ? À qui s'adresser ? Le service d'accompagnement vous propose quelques repères...

Ma pension

Mes 75 ans approchent, je prévois d'envoyer ma démission à l'évêque.

Je contacte le Chancelier, **Xavier Van Cauwenbergh**, pour qu'il me fasse parvenir mes états de pension.

- Par mail : chancelier@diocesedenamur.be
- Par téléphone au numéro suivant : 081/25 10 87

Mon logement

Je pense à me loger :

Si je suis dans un presbytère, je vais devoir organiser mon déménagement et trouver un autre logement. Il existe plusieurs cas de figure :

- Je possède un logement de famille aménagé pour moi
- J'ai de quoi m'acheter un studio, appartement ou autre logement qui me convienne
- Je choisis de louer un logement qui corresponde à mes envies et besoins
- Ma santé me recommande de prévoir une solution en résidence-services, MR, MRS ... Qui va pouvoir m'aider dans cette démarche ?

Mes activités

Je passe d'un mode de vie à un autre. Mon agenda a souvent été chargé. Me plairait-il de garder une activité ?

- Quelle activité me plairait ?
- A quelle fréquence ?
- Où ?
- Qui pourrais-je contacter ?

Mes biens

Je réfléchis à ce que je veux faire de mes biens et qui je veux en faire bénéficier.

- Ma famille ?
- Une œuvre sociale qui me tient à cœur ?
- Une initiative d'évangélisation ?
- Autre ?

Si je souhaite connaître la meilleure façon d'envisager ma succession, je prends contact avec un notaire pour m'informer des différentes possibilités.

Ma santé

- Mon médecin traitant connaît bien mon état de santé. À qui pourrais-je communiquer cette information et/ou ses coordonnées ?
- Ai-je pensé à désigner une personne de confiance pour prendre les décisions me concernant avec moi ou à ma place si j'en suis incapable ?

Si ces questions vous semblent compliquées et que vous souhaitez en parler, vous pouvez contacter le service d'accompagnement des acteurs pastoraux au **0472/89 62 27 les lundis de 14 à 17h, les mardis et mercredis de 9h30 à 16h30.**

Vous pouvez aussi envoyer un message à l'adresse suivante : **service.accompagnement@diocesedenamur.be**



ACTUALITÉ

Récollecion diocésaine



Le lundi **20 mars**, a lieu la récollecion diocésaine pour tous les acteurs pastoraux (prêtres, diacres, assistants paroissiaux et pastoraux), au Sanctuaire de Beauraing (Maison de l'Accueil), de 9h15 à 16h30.

Thème : « Une église chahutée, un évangile intact » par le Père Jean-Michel Poffet, o.p., exégète, ancien directeur de l'École biblique de Jérusalem, prier du couvent des dominicains de Fribourg (Suisse).

- 1^{er} enseignement : *Une évangélisation crédible, reflet de la première évangélisation.*
- 2^e enseignement : *Au désert, une Église attaquée et protégée.*

Inscription pour la journée (gratuite) et pour le repas (20 €) à envoyer à M^{me} Andrea Molano, évêché de Namur, andrea.molano@diocesedenamur.be

Un formulaire d'inscription sera envoyé mi-février par email à chaque acteur pastoral.

Où en est le service de l'autel dans notre diocèse ?

Le Service de pastorale liturgique du diocèse (SPL), et en son sein le Mouvement des acolytes, souhaite encourager le service de l'autel. Il s'agit en effet, pour les enfants et les jeunes, d'un bon moyen de mieux connaître et d'aimer l'Eucharistie !

Nous vous demandons de remplir un formulaire par groupe. Les données dites « publiques » (« 1. Groupe ») seront rassemblées dans un annuaire interactif à destination des enfants et des jeunes intéressés par le

service de l'autel. Les données des points 2 et 3 nous permettront de vérifier et, si besoin, de mettre à jour vos coordonnées, ainsi que d'entrer plus facilement en contact avec vous. Les questions du point 4 nous aideront, quant à elles, à mieux cerner la réalité du service de l'autel et les différents besoins qui en découlent.

N'hésitez pas à transmettre ce questionnaire aux personnes qui ne l'auraient pas reçu. Merci d'avance pour votre collaboration !



<https://liturgie.diocesedenamur.be/creation-repertoire-acolytes>

Winterforum

Sur la route des JMJ, un super WinterForum s'organise à Bruxelles les **10-11-12 mars 2023**. Les jeunes de 18-30 ans se rencontrent et partagent leur foi. Entre louanges, temps de mission, prière, témoignages, enseignements, fun et danses, chacun y trouve chaussure à son pied !

Infos et inscriptions : www.emmanueliouth.be

Messe télévisée en direct de Thy-le-Château

Les messes sont diffusées le dimanche en direct sur La Une (RTBF) et France 2. Un défi, voilà ce qui attend l'abbé Hadelin de Lovinfosse le **dimanche 26 mars** prochain. La messe sera retransmise en direct depuis l'église des saints Pierre et Paul de Thy-le-Château. Un défi dans l'organisation, bien sûr. Les réunions se multiplient, les répétitions aussi : le canevas est plutôt strict et chaque minute compte ! Mais, aussi, c'est un véritable plaisir : l'équipe pastorale est très heureuse d'aider les personnes retenues chez elle, dans un hôpital, une maison de repos, une prison... à prier. Rendez-vous à 11h devant l'écran.

Pour rappel

Quatre mardis de conférences de Carême, auront lieu les **7,14, 21 et 28 mars**, de 20h à 22h au Centre St-Aubain à Habay. formationsudlux@gmail.com. **Les informations détaillées sont parues dans notre numéro de février.**

CONCERTS

Passion – Chapelle musicale Saint-Hubert d'Ardenne

Les **5,6,7 et 8 avril 2023** à Namur, Durbuy et Saint-Hubert

Cette année pour la quatrième année consécutive à l'occasion de la semaine sainte, la Chapelle Musicale Saint-Hubert d'Ardenne continue son exploration du répertoire sacré liée à la Passion. Les 25 musiciens, chanteurs et sonneurs de trompe de chasse se retirent pendant une semaine au monastère d'Hurtebise pour préparer un programme entièrement dédié à la montée vers Pâques.

« Miserere » de **Claudio Allegri** d'après le psaume 50 était destiné à l'usage exclusif de La Chapelle Sixtine pour l'office des ténèbres de la semaine.

La **symphonie N°49 « Passion » de Joseph Haydn**, composée à l'occasion du Vendredi Saint, d'où son titre. Notons l'utilisation par le compositeur des trompes de chasses. Saint Hubert oblige, pour cette version, il s'agira d'un retour aux sources et les trompes de chasses seront présentes !

La **passion selon saint Luc « Père, entre tes mains, je remets mon esprit » de Jean-François Jung**, reprend l'intégralité de la bonne nouvelle selon saint Luc en alternant passage d'orchestre, moment de trompe, de chœur et voix lyriques.

Infos et réservations : cmstha@yahoo.com
Tél. 0493 18 49 55

Report

La **journée diocésaine Chant Nouveau** qui était prévue le 15 avril à Beauraing et qui avait pour thème « Chantons Marie et les mystères de la foi » est annulée. Elle sera proposée à une **date ultérieure**.

Informations : liturgie.diocesedenamur.be

Pour rappel

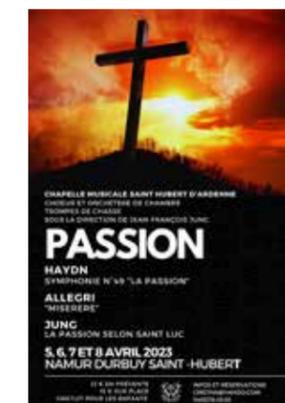
Concert spirituel à la Collégiale Saint-Monon de Nasogne le **12 mars** à 16h et Concert à l'église du Sacré-Coeur de Saint-Servais, L'Art Vocal au SC, le **26 mars** à 16h.

Les informations détaillées sont parues dans notre numéro de février.

Stabat Mater de Pergolèse

Le **2 avril** à 17h. Concert unique du 150^e anniversaire de l'abbaye dans le magnifique cadre de l'église abbatiale de Maredsous. Soprano, Sophie Karthäuser ; Mezzo Soprano, Coline Dutilleul et l'orchestre baroque : B'Rock Orchestra. **Répertoire** : Porpora Duetti Latini, Haendel Salve Regina, Durante, Pergolesi Stabat Mater.

Réservations : www.maredsous.com



ÉCOLOGIE

Un monde nouveau avec Laudato Si'

Vous êtes sensibles à l'environnement naturel qui se détériore et aux inégalités qui se creusent? Durant cinq jours, venez vivre une conversion écologique en paroles et en actes pour comprendre ce qui se passe dans le monde, retrouver l'espérance et passer à l'action dans votre vie quotidienne.

Cette session est le fruit d'une collaboration inédite entre la Communauté du Chemin Neuf, l'équipe de Vent de Terre et les référents diocésains de l'écologie intégrale (Joaquim Lesne, Nicolas Gazon et Thérèse Vercouillie). Ils ont choisi de mettre leurs compétences et connaissances en commun pour vous faire vivre un parcours solide et cohérent, mêlant la spiritualité ignatienne, l'écologie intégrale à partir de l'encyclique Laudato Si', l'agroécologie, les exercices du Travail Qui Relie, des outils de connaissance de soi.

Au programme :

- Formation théorique en écologie intégrale, par des mini-conférences, des témoignages, des animations ;
- S'inspirer les uns les autres pour redessiner sa vie, grâce à des temps de partage et des outils d'accompagnement et de discernement ;
- Travail sur le champ avec Vent de Terre, coopérative (non-confessionnelle) maraîchère en agroécologie, et partage d'expérience avec l'équipe sur l'organisation en collectif et la place de l'Homme dans l'économie ;
- Prière personnelle et communautaire dans la Création, par une participation libre aux offices et temps spirituels chrétiens pour louer Dieu avec toutes Ses créatures, des enseignements et des exercices.

Pour participer, nul besoin d'être expert de l'écologie intégrale, du maraîchage ou de la foi chrétienne, tout le monde est le bienvenu.

Du 26 mars (18h) au 31 mars 2023 (17h)

Carmel de Mehagne. Chemin du Carmel, 27 | Embourg
Tarif : entre 250 et 400€, selon les moyens.

Inscription et contact :

<https://www.chemin-neuf.be/fr/evenement/session-laudato-si/>
043651081 | mehagne@chemin-neuf.be

Retraite d'écologie intégrale du 25 au 28 août

Dans le cadre sobre et heureux de Quartier Gallet, venez prendre quatre jours de retraite personnelle pour prendre soin des quatre relations fondamentales qui tissent nos vies : relation à Dieu, à soi, aux autres et à la Création. Inspirée par les Exercices spirituels de St Ignace, nourrie de la Bible et agrémentée d'exercices de Travail qui Relie, cette retraite personnelle s'adresse à toutes celles et ceux qui désirent approfondir leur itinéraire d'écologie intégrale. Bienvenue !

Organisée par Quartier Gallet, Xavier de Bénazé, jésuite, Sabine Denis de l'ASBL Schumacher Sprouts et Hélène du service écologie intégrale.

Infos : helene.lathuraz@diocesedenamur.be

Ciné-débat Laudato Si' »

Le mercredi **12 avril à 20h** à l'école INDA (Rue Netzer, 21 B-6700 ARLON), le groupe *Laudato Si'* d'Arlon, propose au large public un ciné-débat autour d'un film-documentaire «Aujourd'hui». Réalisé par Paul De Meersman en 2019, ce projet vise à inspirer et promouvoir la société post-pétrole. Il permet de découvrir des initiatives citoyennes en Gaume et Pays d'Arlon, dans le sud de la Belgique : une école alternative, une monnaie locale, une épicerie coopérative, un marché bio de circuit court ou encore un domaine viticole biologique. Le réalisateur du film sera présent. Une belle manière de s'inspirer pour se lancer dans l'aventure de la Transition !

Infos : olga.stenina.arlon@gmail.com



ÉGLISE UNIVERSELLE

Prions avec le pape François en ce mois de mars pour les victimes d'abus

Prions pour tous ceux qui souffrent à cause du mal commis par des membres de la communauté ecclésiale : afin qu'ils puissent trouver dans l'Église elle-même une réponse concrète à leur douleur et à leur souffrance.

FORMATION

Session sur le dialogue œcuménique du 3 au 5 mai

Mgr Harpigny viendra au Séminaire de Namur en début de ce mois de mai pour aborder la question du dialogue œcuménique. La division des Églises chrétiennes, les étapes principales de l'histoire de l'œcuménisme au XX^e siècle seront abordées. La session présentera également les traditions chrétiennes que sont l'Orthodoxie, le Protestantisme et l'Anglicanisme. Enfin, Mgr s'arrêtera sur le décret Unitatis Redintegratio du Concile Vatican II, avant de faire le point sur la situation actuelle et les perspectives du dialogue œcuménique.

Du 3 au 4 mai de 9h30 à 12h30 et de 15h à 18h,
le 5 mai de 8h40 à 11h30 et de 14h30 à 16h30.

Infos et réservation :
081/25 64 66 – idf@diocesedenamur.be

SPECTACLE

La Passion de Ligny

Pour la Saison 2023 ce sont 6 représentations qui sont prévues dans l'église Saint-Lambert de Ligny.

Les dimanches 12 et 19 mars à 17h30
(ouverture du bureau à 16h30).

Les dimanches 26 mars et 2 avril à 15h et 17h30
(ouverture à 14h et 17h pour la dernière séance).

Infos et réservations : 32 (0)476.99.63.54
de 09h00 à 13h00 du lundi au vendredi
passionligny@gmail.com – www.passionligny.be

SANCTUAIRE

Mars 2023

Dimanches 5, 12 et 19 mars :

École de la foi avec les Pères de l'Église pour vivre le temps du Carême animée par l'abbé Nicolas Baijot (Beauraing)

14h30 enseignement sur la foi des Pères et temps de prière méditée

15h45 messe

le 5 : l'humilité à l'école des Pères du désert

le 12 : la charité à l'école des Pères du désert

le 19 : la miséricorde à l'école des Pères du désert

Dimanche 12 mars :

«Et Marie apparut à Beauraing!» Représentation théâtrale de l'histoire des apparitions de la Vierge Marie à Beauraing, à 15h, à l'Institut Notre-Dame-du-Sacré-Cœur (Chemin Nicaise). Possibilité de parking dans la cour de l'école et au Parc Marial. Entrée 12 € pour les adultes, et 10 € pour les jeunes – de 15 ans.

Samedi 25 mars :

Une après-midi avec Marie : Découvrons le nouveau thème d'année : «Viens, mon Cœur s'occupera de ton cœur», de 14h à 18h, temps de louange, enseignement, adoration, chapelet, échange et convivialité animé par l'équipe pastorale du Sanctuaire.



JULIEN THIRY,

« Aller aux périphéries par l'entraide et le tourisme solidaire »

Enseignant en géographie à l'Athénée royale Agri-Saint-Georges (Huy) et très engagé dans la pastorale du tourisme du secteur pastoral de Durbuy, Julien Thiry sera ordonné diacre ce 30 avril 2023 à 15h en l'église du Sacré-Cœur de Barvaux. Il vous y attend nombreux !

C'est sur le seuil de l'église Saint-Nicolas de Durbuy que nous retrouvons Julien Thiry. Un lieu qui n'est pas anodin puisque, dès le début de cette belle aventure qui devait le mener vers l'ordination diaconale, Julien avait reçu comme mission de travailler à la réouverture de quatre églises du Secteur : Durbuy, Barvaux, Wéris et Tohogne. Quatre petites merveilles qu'il contribue avec sa générosité, sa jovialité et un allant à tout épreuve à faire découvrir à tous ceux qui le souhaitent. Et effectivement, à peine la porte ouverte, quatre personnes armées de poussettes entrent déjà dans l'église. Julien les y accueille. « *La pastorale du tourisme permet de rejoindre les gens là où ils sont, d'aller aux périphéries de manière créative* » explique-t-il.

Originaire de Visé, près de Liège, c'est dans le cadre d'une retraite de confirmation que Julien a pour la première fois le sentiment qu'il y a quelque chose à creuser. Il a 16 ans. Devant le Saint-Sacrement, il éprouve une grande joie, une paix profonde. « *Mon ami tu as été refait !* » pense-t-il. L'envie d'investiguer davantage s'installe. Il se rend plus souvent à la messe, participe aux JMJ et à des temps de prière de Taizé. Après ses études d'enseignant en histoire-géographie, il entreprend la formation pour devenir professeur de religion, et s'investit avec son épouse, professeure de religion également, dans la pastorale des jeunes. Tous les deux sont très impliqués localement, où une petite communauté active, vit le partage fraternel au quotidien : potager bio, échanges solidaires, élevage de cochon, partage de pratiques autour du pain etc. D'autre part, la communauté de Tibériade est un poumon spirituel pour l'ensemble de la famille. Cette manière de vivre



est déjà un avant-goût de la diaconie qui se profile : un engagement que le couple a discerné en famille avec leur trois enfants, Mutien, Jeanne et Elisabeth.

À l'école également, Julien travaille cette solidarité au travers de processus d'intégration. Après des années dans l'enseignement spécialisé, Julien rencontre dans le général de plus en plus d'élèves à besoins spécifiques et dans des situations de grande précarité. Empathie, écoute, discrétion, humour, attention sont les leitmotivs de sa présence chaleureuse et structurante auprès de ces jeunes.

Dans cette période trublionne et incertaine, Julien invite à l'espérance, signe de salut pour aujourd'hui. Il cite un extrait de chant, inspiré de la première lettre de saint Paul aux Thessaloniciens : « *Réconfortez-vous les uns les autres, travaillez à vous construire mutuellement, comme déjà vous le faites* ».

■ Christine Gosselin

Carême
2023

BRÉSIL

La terre, c'est la vie!

Depuis ces trois dernières années, les crises s'additionnent et rythment tristement notre quotidien. Dans ce contexte, ce Carême nous offre une nouvelle possibilité de nous soutenir mutuellement et de cheminer ensemble vers Pâques.

Cette année, c'est vers les Brésilien-ne-s que notre regard se tourne. Au Brésil, comme dans d'autres régions du monde, l'eau est détournée, pompée par l'agro-industrie et les extractions minières, les écosystèmes sont détruits, pollués et la déforestation fait rage. La terre est menacée. Or, elle est la vie! Privées de leurs ressources naturelles et faisant face à une violence systémique sans précédent, les communautés paysannes, quilombolas (descendants des esclaves) et les populations autochtones se meurent peu à peu. Tandis que les grandes entreprises du secteur engrangent des profits faramineux.

La résistance s'organise mais elle est sévèrement réprimée. Entre 2012 et 2021, près de 342 personnes ont payé de leur vie ce combat. Des assassinats qui restent impunis. De plus, et alors que la faim augmente au Brésil, l'exploitation des terres et des forêts en constante progression détruit les écosystèmes à protéger que sont le Cerrado, l'Amazonie et le Pantanal. Il ne fait aucun doute que si l'accord commercial meurtrier entre l'Union européenne et le MERCOSUR est ratifié, on assistera à encore plus de déforestation et d'accaparements de terres, et d'atteinte aux droits des paysans et paysannes.

Aux côtés des défenseurs et défenseuses de la planète

À l'occasion de ce Carême, Entraide et Fraternité se mobilise aux côtés de ses partenaires brésiliens qui s'organisent et défendent les victimes de l'agro-industrie, de conflits fonciers et de violences, pour leur permettre d'accéder à la terre, de vivre dans des conditions dignes, de s'organiser et de se défendre. Avec vous, nous voulons soutenir ces défenseurs et défenseuses de la terre.

Que la collecte passe par le panier de l'offrande ou la voie digitale, les WE des 18-19 mars et 1-2 avril sont dédiés, au sein de l'Église de Belgique, au soutien des projets des partenaires brésiliens mais aussi de dizaines d'autres projets dans pas moins de 12 pays, tous plus porteurs de vie les uns que les autres.

Vous pouvez faire votre don de Carême sur le compte d'Entraide et Fraternité BE68 0000 0000 3434 – communication 7101, en ligne sur www.entraide.be ou encore via les réseaux sociaux de l'ONG (Facebook et Instagram). Une attestation fiscale est délivrée pour tout don de 40 € minimum par an. Nous vous invitons également à consulter et à partager notre page de campagne : careme.entraide.be

Pour plus d'informations sur le Carême de partage (pistes de célébration, poster de Carême, vidéo, magazine de campagne, revue Juste Terre! etc.) :

www.entraide.be
info@entraide.be - 02 227 66 80

*Bon et fécond Carême à toutes et à tous.
Merci pour votre solidarité*

À Ave-et-Auffe, une maison d'accueil diocésaine

Vous cherchez un lieu pour une réunion, une formation, un temps de ressourcement? Située dans l'entité de Rochefort, à 5km de Han s/Lesse, dans le petit village d'Ave-et-Auffe, une maison d'accueil vous ouvre ses portes...

En franchissant le Ry d'Ave par le petit pont qui l'enjambe, une grotte de Lourdes indique le chemin de la magnifique propriété acquise par le diocèse en décembre dernier. Composée d'un corps principal flanqué de deux ailes latérales, cette grande bâtisse, entourée d'un vaste parc, se dresse au milieu des forêts et prairies où paissent calmement quelques beaux alezans et alpagas.

Ancienne ferme, la maison fut reprise par les Pères des Missions africaines de Lyon qui en firent un petit séminaire pour la formation de futurs missionnaires, de 1932 à 1949. La Congrégation des Sœurs de Sainte-Marie s'y

installe en 1978 pour en faire aussi une maison de prière et d'accueil. Une grande chapelle, annexe moderne et lumineuse ouvrant sur le parc fut construite à l'arrière.

Dans ce havre de paix, les sœurs ont accueilli de manière souple et flexible toutes sortes de groupes : retraites dans l'esprit du renouveau, CVX, retraites scolaires ou paroissiales, pèlerins, mouvement marial, mais aussi des associations locales de marche nordique, des groupes de réflexion.

Aujourd'hui c'est un nouveau projet qui débute autour d'un groupe porteur qui cherche à le définir. Cinq grandes intuitions/ dimensions en tracent les contours :

1. l'accueil individuel ou l'accueil de groupes ;
2. la tenue de réunions diocésaines (service d'accompagnement, assemblée des doyens, conseil presbytéral, visiteurs des malades...);
3. le maintien d'une vie de prière dans la maison (à destination des personnes des environs et des pèlerins) ;
4. le travail de la Parole de Dieu comme terreau de la vie de l'Église ;
5. le cheminement vers la transition et l'écologie intégrale.

Dans le groupe porteur, Sœur Luc-Marie et Sœur Jean-Dominique, sœurs de Sainte-Marie guident les nouveaux arrivés : Marie-Christine Wiederkehr, nommée au service de l'accueil et de la coordination, le doyen de Rochefort Jules Solot, les permanents d'Entraide et Fraternité et du Service diocésain d'écologie, l'économiste diocésain et Didier et Catherine Luciani pour le travail biblique, font partie de l'équipe.

La maison comporte un oratoire et une chapelle, une grande salle pouvant accueillir 40 personnes, et quatre salles de taille plus modeste. L'hébergement propose 12 chambres doubles et 18 individuelles, dont 3 au rez-de-chaussée. (Selon les besoins, café et biscuits ou restauration pourront être proposés.)

Intéressé.e? N'hésitez pas à prendre contact! L'agenda des réservations est ouvert et déjà bien rempli pour ce mois de mars.

Infos et conditions :

Rue de la Culée 1, 5580 Ave-et-Auffe
Tél. : 084 38 80 85

■ Christine Gosselin



Prêtre ouvrier (PO), qu'est-ce que c'est ? Histoire et mission des PO

Qui sont les PO. belges, combien sont-ils, que font-ils? Ce sont des questions qu'on entend régulièrement et auxquelles il n'est pas toujours facile de répondre. En tout cas, de façon assez précise.



Retraite élargie des PO wallons à Wavreumont en 2013
(André Marie, quatrième en partant de la droite)

Car être PO, ce n'est pas seulement travailler ! C'est entrer dans le monde de l'usine ou des chantiers : c'est là que se forge la conscience ouvrière. C'est vivre dans un monde loin de l'Église et de la foi (ou dont l'Église est loin) mais parfois riche des valeurs humaines de l'Évangile. C'est partager la condition d'un monde qui s'est organisé de façon autonome avec ses militants mais aussi ses petits. Un monde avec ses valeurs de solidarité, de justice, de fraternité mais aussi d'injustices, de conflits, de petitesse. Un monde fait de relations personnelles mais surtout de relations collectives. Entrer dans ce monde, c'est vouloir y incarner Jésus de Nazareth sans idée de retour, y prendre racines, sans fonction sacerdotale, sans statut social autre que celui d'ouvrier pour y devenir semblable aux hommes. C'est devenir l'un d'eux, s'y naturaliser, vivre avec eux, lutter avec eux, promouvoir avec eux la justice et la dignité humaine. Annoncer l'évangile est, pour le PO, en témoigner par son action en y mettant tout son cœur, son intelligence, sa foi, sa vie, gratuitement, totalement.

L'accord de l'évêque est indispensable pour devenir PO. Avant le Concile, c'était parfois long à obtenir : en 1943, après 22 ans d'attente, Charles Boland, premier PO belge, est autorisé à s'embaucher aux Tubes de la Meuse (Flémalle). Il a 48 ans.

En 1954, il y a ±100 PO en France, 2 à Charleroi, 6 à Liège. Pour Pie XII, être prêtre et ouvrier sont deux états de vie différents et il n'est pas possible de les unir dans la même personne sans altérer la notion du sacerdoce. Les PO doivent quitter le travail et toute responsabilité syndicale. Les évêques belges autorisent leurs PO à continuer à condition que ce soit dans des petites boîtes. En 1959, nouvelle condamnation romaine. L'évêque de Tournai ne bouge pas. A Liège, l'évêque demande à 2 des 6 PO de quitter le travail. Et il faudra attendre la fin du Concile (1965) pour que de nouveaux PO puissent entrer au travail.

En 1970, la Belgique compte ±30 PO, en 1975 : ±50, en 2000 : ±30, en 2023 : 16 (10 en Flandre et 6 en Wallonie). En Flandre, la majorité des PO est affiliée à la CSC, en Wallonie, à la FGTB. Aujourd'hui, ils sont tous pensionnés !

Toute leur vie, les PO ont cherché à être ce point de rencontre vivant entre les femmes et les hommes avec qui ils vivent et le Dieu de Jésus-Christ qui les passionne.

■ André Marie Antoine

André Marie Antoine, prêtre-ouvrier « pour aller au plus près de ceux qui sont loin »

André Marie est prêtre du diocèse de Namur, prêtre ouvrier (PO), ancien délégué syndical FGTB, militant engagé parmi et avec les travailleurs. Dans le livre de Giovanni Lentini, *André Antoine, le dernier prêtre-ouvrier...*² il se confie sur sa vie et sa manière de témoigner de l'évangile, en le pratiquant et le concrétisant tous les jours de sa vie.



Depuis plus de 40 ans, André Marie Antoine est de tous les combats : il a manifesté, il a négocié avec les patrons. Il a fait grève quand c'était nécessaire. Il est « de toutes ces résistances, de toutes ces luttes, de toutes ces révoltes contre ce qui déstructure les sociétés humaines » Cahier de l'atelier n°547 oct-déc 2015.

Cette voie, le jeune paliselois s'y engage à 25 ans lors de son stage en fin de Séminaire. « C'est à l'occasion d'une formation spirituelle que j'entends pour la première fois parler de « prêtre ouvrier ». Je n'ai jamais entendu ce mot. Je ne sais pas ce que c'est. » s'étonne-t-il encore. La rencontre de Raymond Croquet, prêtre-ouvrier de la région de Charleroi bouleversera sa vie.

André Marie avait envisagé un ministère en paroisse à l'image des prêtres de son enfance et de ce à quoi le Séminaire le préparait : la catéchèse, l'animation de communauté, la vie en paroisse et puis, comme organisateur, avec la musique de Bach surtout...qu'il aime tant.

L'idée d'intégrer le monde du travail s'impose cependant progressivement « pour être proche des gens qui sont loin de l'Église. Jésus donne sa vie pour tous et la meilleure façon d'être pour tous, c'est d'être au plus proche de ceux qui sont au plus loin et qui sont différents. Faire de sa vie une eucharistie, c'est l'essentiel, à l'imitation du Christ qui donne sa vie. Évangéliser, c'est vivre l'évangile, ce n'est pas convertir les ouvriers. C'est être parmi eux, partager leur condition de vie et de lutte. Et c'est aussi être soi-même évangélisé par celles et ceux avec qui on partage la vie » précise-t-il.

² LENTINI Giovanni, André-Marie Antoine, *le dernier prêtre-ouvrier...*, Editions du Cerisier, Mons, 2022, 125p.

Décision est donc prise de retarder l'ordination d'une année pour effectuer un long stage en usine. «*En une semaine je trouve du boulot chez Colgate-Palmolive comme manutentionnaire au service expédition, se souvient-il. Il s'agit de soulever et manipuler des caisses, certaines très lourdes, toute la journée. On l'appelle la ligne Belge, celle que redoutent tous les magasiniers, celle où on envoie les nouveaux et ceux qui avaient eu des brettes...*»

André Marie travaille à l'usine depuis plus d'un an quand il est ordonné prêtre le 3 juillet 1977 par Mgr Mathen. Autour de lui, c'est l'étonnement général, lorsque ses collègues de travail apprennent qu'André se destine au sacerdoce. Les questions fusent mais le respect est là. Les collègues-amis viendront aux prémices.

Pendant longtemps, André Marie se demande s'il va rester à l'usine. Souvent, il va travailler avec «la boule au ventre». Le décalage avec la vie à Paliseul où il retourne le week-end en paroisse tenir les orgues à la grand-messe est important : «*l'usine c'est un autre monde. Je me demandais si j'étais bien à ma place, si cela avait du sens de trimbalier des palettes et des caisses à longueur de journée? Et la réponse restait la même : 'Non ce sont ceux qui les trimbalent qui font sens'. J'ai cherché à les aimer de tout mon cœur, de toutes mes forces, de toute mon intelligence. J'ai passé le plus clair de mon temps à devenir vraiment l'un d'entre eux. C'est seulement après 10 ans que j'étais convaincu que ma vocation était prêtre-ouvrier*».

Avec trois PO, il habite un logement social. Ensemble ils célèbrent l'eucharistie quotidienne. Des rencontres avec les autres PO de la région ont lieu chaque semaine tandis qu'un WE tous les deux mois et une retraite à l'Ascension réunit plus largement les prêtres belges engagés dans ce ministère particulier.

Par ailleurs, André Marie s'est affilié à la FGTB pour défendre les droits de TOUS les ouvriers. Il suit une formation syndicale en même temps qu'un cours du

soir en économie et gestion à l'Université de Liège pour mieux comprendre ce qu'est un syndicat et une entreprise. En 1987, il devient délégué FGTB. Il défend et négocie les conditions de licenciement de ses collègues lors de la fermeture de l'entreprise fin 1991. Chômeur comme ses anciens collègues, il retrouvera du travail chez Moplefan, une fabrique de film alimentaire dans laquelle il restera pendant 8 ans avant d'être licencié en 2000 en raison de la fermeture d'une ligne de production. De nouveau au chômage et affaibli par des soucis de santé, André Marie qui n'a décidément peur de rien, entreprend deux formations en informatique (programmation et bureautique). Il devient également président des chômeurs de la FGTB wallonne. En 2008, il est engagé comme animateur à Beez (Namur) dans un service de lutte contre les discriminations.

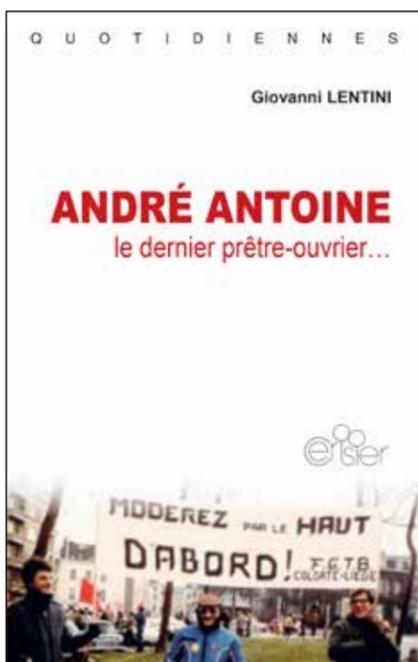
Aujourd'hui retraité, l'énergie de la lutte ne le quitte pas et il continue de s'engager pour les autres : au CREPSE (Centre Récréatif et Educatif des Pré-pensionnés de Seraing) qui compte plus de 1400 membres, à l'accueil de Télé-Service : à l'écoute des demandes de taxi social, notamment. Sa porte reste grande ouverte, et on ne manque pas de venir y frapper! Durant notre rencontre, André Marie est allé l'ouvrir plusieurs fois.

Faire avec, c'est cela qui fait le lien : prendre au sérieux ce que les gens sont, ce qu'ils disent, ce

qu'ils font ; poser des questions avec de l'humour ; ne pas ignorer les conflits et les prendre à bras le corps en s'inspirant de l'évangile. «*Vivre avec les gens, donner sa vie pour les autres à l'image de Jésus-Christ*» tels sont les maîtres mots pour l'abbé André Marie Antoine (PO).

Dans un style dialogal et dynamique, le livre de Giovanni Lentini témoigne, aux travers de divers entretiens de personnes qui ont côtoyé André Marie (prêtre-ouvrier, ouvriers, ouvrière, syndicalistes, chômeuse, Mgr Delville) d'une expérience humaine singulière et de la vie atypique d'un prêtre pas comme les autres.

■ Christine Gosselin



ÉLOGE DE L'ITINÉRANCE

Le temporaire, le provisoire, l'éphémère ne sont pas toujours bien vus. La spiritualité n'y échappe pas. Elle-même, devient pèlerine ou carrément une aventure, un assemblage temporaire, dont le terme consacré est bricolage religieux. Dans un monde chamboulé, certains pourraient souhaiter davantage de repères et de certitudes. Pourtant laissez-nous faire ici, l'éloge de l'itinérance et vous en proposer 3 expériences.



La pratique n'est pas neuve, au fil des siècles, de nombreux pèlerins ont pris les routes de l'ailleurs en direction de lieux symboliques. Leurs motivations sont variées, néanmoins ils s'accordent au moins sur ceci : «partir c'est se retrouver autrement». Les principaux ingrédients sont les nombreux kilomètres à parcourir, la communion aux espaces traversés, la rencontre de témoins, ainsi qu'une bonne dose de débrouille.

Prendre la route, c'est donc choisir de simplifier en réduisant volontairement les habituels superflus au profit du simple nécessaire. Se contenter matériellement de ce qui est utile peut être ressenti comme un acte libérateur. Prendre la route ouvre à des moments d'émerveillement quand l'inattendu surgit.

Sur la route, on commence généralement par des conversations autour de la pluie et du beau temps, pour faire place progressivement au silence, à la contemplation, aux échanges plus signifiants. Cette belle alchimie pénètre lentement, laissant parfois apparaître furtivement l'humain nouveau qui sommeille en chacun de nous.

Mais qu'est-ce que cela nous dit des jeunes et de la foi ? D'abord qu'ils sont divers. Si nous faisons un bout de chemin ensemble, il est important de se passionner pour les particularités de chacun : les routes précédemment parcourues et nos points de départ parfois éloignés. Une foi pèlerine invite à se rendre de plus en plus sensibles à son environnement et aux problèmes écologiques. Elle est aussi davantage dans la rencontre que dans le rite. Elle ouvre aux autres et commence humblement par les valeurs éthiques fondamentales, les convictions plutôt que par l'appartenance religieuse.

Découvrez l'itinérance en petit groupe et en Belgique avec **Cap-là (avril)**, en Église diocésaine le **1^{er} mai (mai)** ou internationalement avec les **JMJ (août)**.

Toutes les infos sur www.sacresjeunes.be

■ Olivier Caignet
sur une proposition de Jean-Luc Liessens

F A I R E B E A U C O U P A V E C P E U

POURQUOI CHANTER ?

En week-end dans les Ardennes, j'ai poussé la porte d'une charmante petite église de village pour la messe du samedi soir. Il n'y pas de chorale mais une organiste courageuse chantait seule devant une assemblée clairsemée et muette. Lors des dernières funérailles auxquelles j'ai assisté, le curé s'est senti bien seul après avoir chanté « le Seigneur soit avec vous ! » devant un public perplexe. Peut-être ces situations vous sont-elles familières ?

Et pourtant, l'Église demande que les fidèles n'assistent pas à la messe comme des spectateurs étrangers et muets mais qu'ils participent de façon consciente, pieuse et active à l'action sacrée et qu'ils apprennent à s'offrir eux-mêmes en union avec le prêtre pour que, finalement, Dieu soit tout en tous. (SC 48)

Certes, la participation active demandée par le Concile doit d'abord être intérieure mais une participation authentique se traduit également par les acclamations, les réponses et le chant. (MS 15). L'assemblée a le droit de chanter.

En effet, Jésus lui-même a chanté avec ses apôtres le soir de la Cène (Mc 14, 26). Marie, Anne, Siméon et tous les personnages de la Bible chantent. De la Création jusqu'à l'Apocalypse, l'Esprit de Dieu se manifeste *tamquam sonus*. L'unité des cœurs est plus profondément atteinte par l'union des voix (MS 5).

QUE FAIRE QUAND ON A PEU DE MOYENS ?

Le pape François souligne que la manière dont les fidèles vivent la célébration liturgique est conditionnée – pour le meilleur ou, malheureusement, pour le pire – par la façon dont le pasteur préside l'assemblée. (DD 54). Tout d'abord, il pourra s'assurer au niveau pastoral que le droit de tous les baptisés de chanter ne soit pas accaparé par quelques-uns. Ensuite, même si le prêtre n'est pas musicien, en chantant les invitations, ne fut-ce que sur une seule note, il peut déjà inciter l'assemblée à chanter. Car chanter d'une même voix nous donne conscience de former un même corps et transmet à chaque individu l'énergie de toute l'assemblée (DD 51).

Vous avez d'autres idées ?

N'hésitez pas à nous les partager à liturgie@diocesedenamur.be

QUEL EST LE MINIMUM ?

Le missel (PGMR 40) donne la priorité aux dialogues entre les ministres et l'assemblée ainsi qu'aux parties prononcées par le prêtre et le peuple ensemble :

- Les répons (salutations, amen, dialogue de la préface, rite de la paix, envoi)
- Le Sanctus
- Le « Notre Père » avec sa monition et son embolisme
- L'acclamation de l'Évangile

Si nos liturgies préfigurent la beauté de liturgie céleste (MS 5) ce serait une contradiction de dire « avec les anges, nous chantons l'hymne de ta gloire » et de réciter le Sanctus. En revanche, les chants d'entrée de communion ont une priorité moindre et peuvent être remplacés par les antiennes du missel.

QUELS OUTILS ?

Vous souhaitez changer les choses dans votre paroisse ? Voici quelques suggestions :

- répéter quelques répons avec l'assemblée avant la messe
- prévoir quelques répétitions des dialogues de la messe dans les groupes de catéchèse
- imprimer les réponses de l'assemblée dans les feuillets de messe

■ Diacre Olivier Collard

La Parole de Dieu au cœur de nos vies et de nos communautés

« La joie de l'Évangile remplit le cœur et toute la vie de ceux qui rencontrent Jésus » (pape François). De nombreux diocésains qui ont participé à la démarche synodale ont expérimenté cette joie de partager la Parole de Dieu et de voir l'Esprit Saint agir à travers elle.

Mais comment traduire cette inspiration en actes concrets et réalistes ? Comment répandre cette fréquentation, cette proximité avec la Parole de Dieu dans nos communautés et dans nos vies personnelles ?

Le 19 janvier dernier, tous les AP du diocèse (animateurs en pastorale et assistants paroissiaux) étaient réunis à Beauraing pour se rencontrer et se former ensemble. L'après-midi, le pôle Cat&Vie du Service de Catéchèse a préparé une belle animation sur « la Parole de Dieu au cœur de nos communautés ».

Impossible de parler de la Parole de Dieu sans commencer par l'accueillir ! Chacun a écouté, médité et prié l'Évangile du jour avec la méthode de Vigan (j'écoute/lis le texte, j'accueille la Parole que Dieu m'adresse par ces mots, je réponds avec l'aide de l'Esprit). En petits groupes, chaque participant a partagé les fruits de cette prière et/ou son vécu avec la méthode utilisée. De l'avis de tous, ce temps de prière centré sur la Parole de Dieu a compilé de nombreuses qualités : simple, vraiment priant, inspirant, engageant, exportable avec des publics variés, rapide (25 minutes). Le choix de l'extrait biblique doit évidemment se faire avec discernement en fonction des destinataires...

Trois témoins ont présenté **différentes manières de mettre la Parole au centre** de leurs réalités propres. Tous ont relevé la nécessité de fréquenter soi-même très régulièrement la Parole et de s'efforcer de la mettre en pratique avant de la proposer à d'autres ! Un responsable de communauté veille à ce que soient proposées dans son UP différentes activités en lien avec la Parole : tables de la Parole (comme Henri Bastin), rencontres Parole de Vie (comme les Focolari), un groupe d'étude biblique... Une AP, membre d'équipe pastorale, s'émerveille des fruits qui découlent d'un partage de la Parole au début de chaque réunion : unité, fraternité, profondeur, discernement dans les choix à poser... Des paroissiens qui font partie d'un groupe de partage biblique (avec une flexibilité de lieux dans l'UP et d'horaires qui permet au plus grand nombre d'en bénéficier) y goûtent la joie et l'édification mutuelle, sources d'une fraternité ancrée en Dieu et d'une foi sans cesse croissante.



Un répertoire d'activités catéchétiques pour adultes reprend ces pistes (et d'autres...) pour aider les équipes locales à faire des propositions autour de la Parole de Dieu.

À télécharger sur le site

catechese.diocesedenamur.be

Renseignements :

cat-et-vie@diocesedenamur.be

0491 39 15 44

■ L'équipe du Service de Catéchèse

Pastorale et Santé mentale,

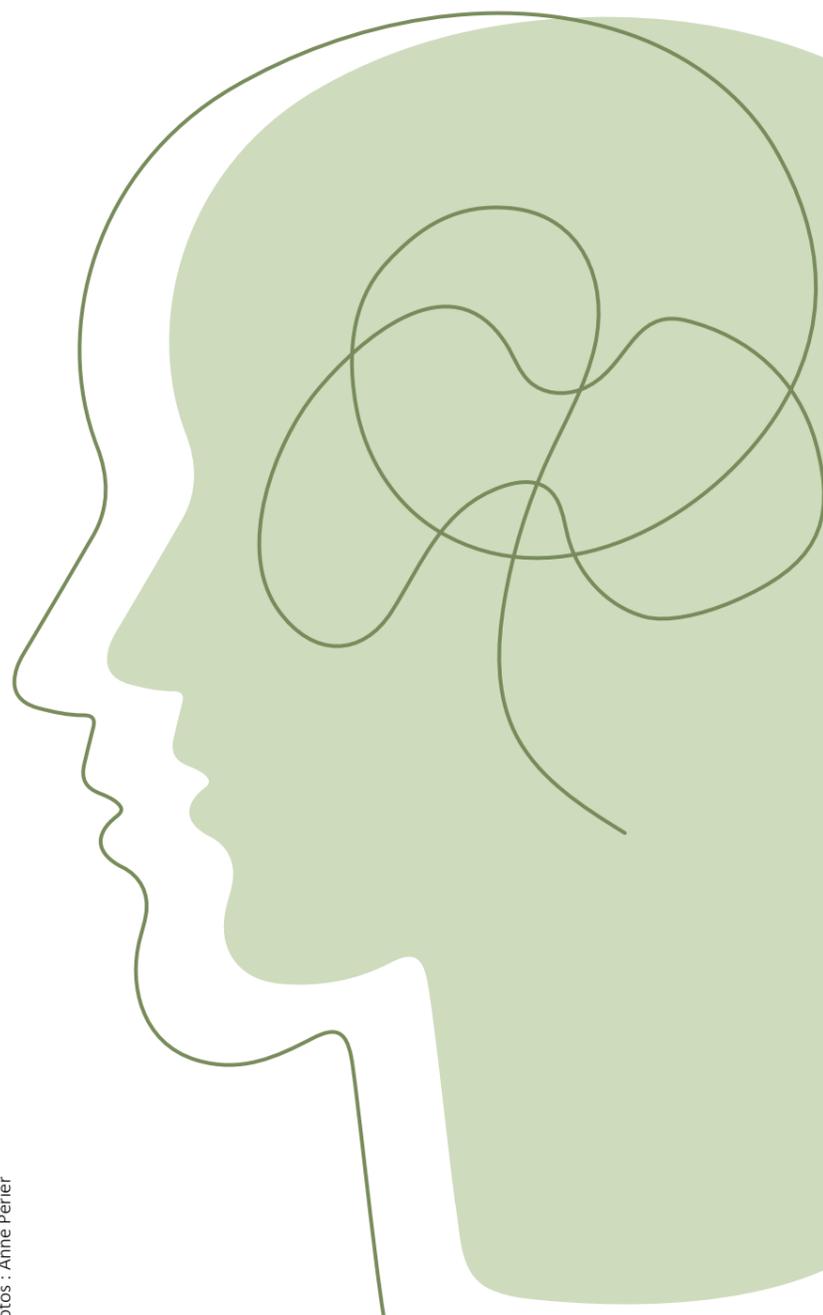
COMMENT ACCOMPAGNER les personnes souffrant d'une maladie mentale ?

Il existe beaucoup d'écrits sur la santé mentale ou sur la pastorale de la santé, mais on trouve peu de choses en lien avec les deux. Les personnes engagées dans la pastorale de la santé mentale demandaient depuis longtemps de pouvoir se former dans ce domaine précis. Une formation interdiocésaine apporte de premières réponses.

Un cycle de 3 modules a été organisé (15 novembre, 10 décembre 2022 et 26 janvier 2023) pour tous ceux qui œuvrent dans les milieux hospitaliers psychiatriques, les services de psychopathologie en hôpital général, en Maisons de Soins Psychiatriques (MSP), en Belgique francophone. La formation, qui par elle-même est innovante, jette un pont entre la santé mentale et la pastorale. Avec sa conception interactive, elle a été un grand enrichissement pour tous les participants.



photos : Anne Périer



La première journée a réuni une bonne vingtaine de personnes assoiffées d'apprendre et de se rencontrer. Le partage s'est avéré très fructueux! Trois intervenants ont enrichi cette journée : le professeur Éric Constant, psychiatre et directeur du Centre hospitalier spécialisé ND des Angès à Liège, Mme Caroline Werbrouck, théologienne et responsable de la pastorale de la Santé du diocèse de Liège, et l'abbé Claude Lichtert, bibliste et aumônier responsable aux cliniques St-Luc de Bruxelles. Le professeur Constant nous a fait parcourir l'histoire de la maladie mentale à travers des siècles en partant des origines connues (le livre de Samuel, 3000 ans av. J.-C.), en passant par la révolution médicale sous Hippocrate, le Moyen-âge et la Renaissance pour enfin se concentrer sur les Temps Modernes qui ont vu apparaître les premiers traitements vraiment efficaces (l'ère des psychotropes : neuroleptiques, antidépresseurs, tranquillisants). Le professeur a, ensuite, ouvert les portes douloureuses de la honte et de la stigmatisation qu'engendre la maladie mentale chez les personnes atteintes de ce trouble.

Mme Caroline Werbrouck a réfléchi sur la spécificité du rôle de l'aumônier. Son témoignage a révélé le parcours passionnant d'une personne très engagée et généreuse dans l'accompagnement des personnes avec troubles psychiatriques. L'abbé Claude Lichtert est intervenu sur « la Bible et les maladies mentales ». Avec son approche pleine d'humour, très originale et bien structurée, il nous a fait voyager à travers l'Ancien et le Nouveau Testament en ouvrant des horizons nouveaux dans la compréhension de l'Écriture.

La seconde rencontre, toujours à Bruxelles, a laissé la parole au docteur Karim Odr qui a dévoilé des modèles explicatifs marocains de la maladie mentale et nous a fait réfléchir à un accueil conjoint de la personne dans sa maladie et dans sa réalité culturelle. L'abbé Thierry Moser, prêtre, aumônier à l'hôpital psychiatrique Titeca et membre du « Service d'exorcisme » a rappelé son fonctionnement : accueil, écoute, prière, discernement. Les questions à se poser : d'où vient la personne, de quelle culture, de quel pays? Son service accueille chacun.

Des musulmans et des non-croyants viennent également demander de l'aide. C'est important pour l'aumônier de redécouvrir sa grâce du baptême.

La dernière rencontre accueillait à Namur, au CNP Saint Martin à Dave, Mmes Marie Dumont, accompagnatrice spirituelle au Centre Psychiatrique St-Bernard (Manage), Isabelle Michiels, de la Pastorale de la Santé de Namur et Gaëtane de Neuville, accompagnatrice spirituelle au CNP St-Martin à Dave. Elles nous accueillirent sous le signe de la samaritaine avec un chant magnifique entonné par Isabelle. Le sujet de la rencontre : comprendre les notions de base du transfert et du contre-transfert dans nos accompagnements. Nous sommes en rapport avec des personnes en situation de vulnérabilité. Il est dès lors très important de réfléchir sur sa propre fragilité et sur « comment rencontrer l'autre ». Le patient va colorer la rencontre avec son passé et son présent. « Tout transfert est une histoire d'amour » dit Freud. Aider l'autre est une position d'autorité. Mais comment avoir une attitude ajustée? L'accompagnateur doit être présent, vivant, contenant, humble. Il doit résonner, refléter : je te vois, je t'entends, je t'accueille tel que tu es... « L'empathie, c'est l'art de la plus grande proximité et de la distance sacrée, » nous a-t-on dit. Gaëtane nous a donné plusieurs exemples concrets.

Comment accompagner ces personnes en situation de vulnérabilité? Voilà un vaste projet pour nous, les engagés dans cette pastorale de la santé mentale. Être à côté des personnes en souffrance et tellement vraies et belles!

La table ronde de clôture a révélé un désir commun : se revoir de nouveau pour une nouvelle formation interdiocésaine. Tous ont trouvé cette approche hautement enrichissante et ont exprimé leur désir de continuer de s'enrichir mutuellement. Merci à tous à l'équipe de préparation et à tous les intervenants!

■ Rita Briede,
assistante paroissiale (Namur)



Missionnaires de proximité

Pour Agnès Desmazières, invitée de la prochaine Journée Diocésaine du Chantier Paroissial le 25 mars prochain à Beuraing, «la vocation des laïcs est marquée par la note de la proximité»¹. La communauté paroissiale tout entière, prêtres et laïcs, est un lieu privilégié où l'on expérimente le fait d'être «au milieu du peuple».

¹ Agnès Desmazières, *L'heure des laïcs – Proximité et coresponsabilité*, p. 147 ss

² Jean-Paul II, *Christifideles Laici* n°15

³ Pape François, *Gaudete et exsultate* n°7



Si chaque baptisé est appelé à vivre la proximité de Dieu avec son peuple, le laïc vit cet appel de façon spéciale puisqu'il est appelé à être là où il vit, au cœur du monde. «*Les images évangéliques du sel, de la lumière et du levain, bien qu'elles s'adressent indistinctement à tous les disciples de Jésus, s'appliquent de façon toute spéciale aux fidèles laïcs. Ce sont des images merveilleusement significatives, parce qu'elles traduisent non seulement l'insertion profonde et la participation totale des fidèles laïcs sur la terre, dans le monde, dans la communauté humaine, mais surtout la nouveauté et l'originalité d'une insertion et d'une participation destinées à la diffusion de l'Evangile qui sauve.*»²

Annoncer la Bonne Nouvelle n'est pas une option réservée aux missionnaires, religieux et prêtres : chaque baptisé a la responsabilité de prendre soin de son voisin le plus proche, comme le souligne la parabole du Bon Samaritain (Lc 10, 29-37). Se faire proche, c'est s'intéresser à l'autre, chercher à le connaître, l'écouter avant de parler, accepter de recevoir de l'autre quel qu'il soit...

Le pape François parle avec force de la sainteté ordinaire, celle qui concerne les saints «*de la porte d'à côté*»³. Chaque chrétien est d'autant plus responsable de ses proches en humanité qu'ils lui sont donnés comme sœurs et frères en Jésus. Et cela ne concerne donc pas seulement les membres de sa famille, de sa «tribu», de ses amis... mais aussi ses voisins, collègues, membres de la communauté paroissiale... Ceux avec qui on partage un bout d'existence. Vivre de manière engagée et plénière sa vocation de disciple-missionnaire, c'est avoir souci d'ajuster toute sa vie à la suite du Christ. Pas seulement dans les engagements ecclésiaux, mais aussi dans sa vie familiale, dans ses engagements sociaux, professionnels ou culturels.

Et la paroisse dans tout cela ? Elle est le lieu où l'Église se fait proche. Nous y côtoyons des personnes que nous n'avons pas choisies, que nous n'aurions peut-être pas fréquentées en d'autres circonstances. C'est le premier lieu de la rencontre, appelée à devenir toujours davantage un lieu de vie fraternelle, un espace où nous pouvons expérimenter et construire une véritable culture de la rencontre.

■ L'équipe diocésaine du Chantier Paroissial



Chapitre cathédral

L'abbé Francisco élu chanoine

Le chanoine Francisco Algaba Velez, 48 ans, curé de la paroisse Saint-Symphorien à Jambes a rejoint le Chapitre cathédral. Il a été installé chanoine en même temps que les abbés Goose et Barbieux. Un chapitre dont l'existence remonterait au 11^e siècle. La mission des chanoines est fondamentalement spirituelle : s'ils sont au côté de l'évêque lors des offices épiscopaux, ils prient aussi pour lui et pour le diocèse.

«*Contrairement à mon ordination sacerdotale où je tremblais comme un flan, souligne l'œil rieur le chanoine Algaba Velez, j'ai vécu cette installation très sereinement. Je me suis laissé porter par la liturgie qui était très belle.*» Une installation suivie d'un temps de convivialité partagé avec ses parents venus d'Espagne et des amis arrivés eux aussi de son pays natal. Une installation qui est encore, pour le nouveau chanoine, une reconnaissance du Séminaire Redemptoris Mater et du Chemin Néo-Catéchuménal, un parcours d'initiation chrétienne destiné aux adultes comme aux jeunes. «*Chemin*» auquel il appartient depuis de nombreuses années tout comme ses proches.

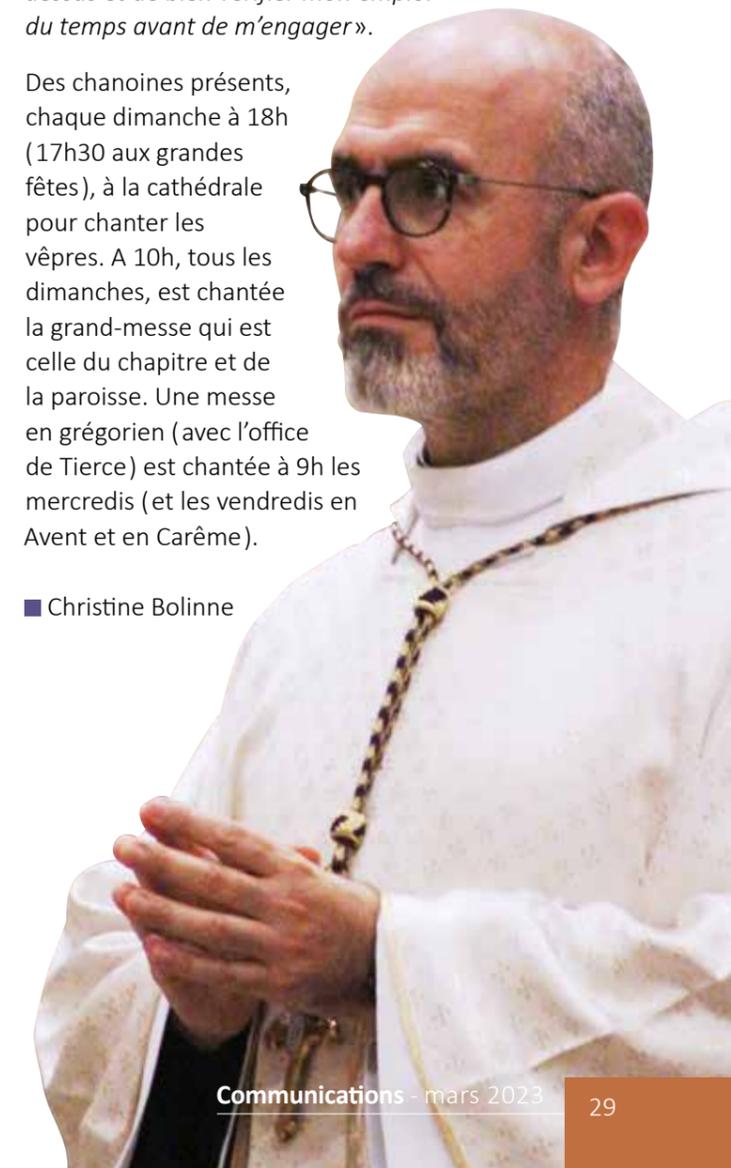
Le jeune Francisco ne s'est pas directement inscrit dans un séminaire. Il a d'abord suivi les cours dans une Ecole de tourisme. Comment ne pas avoir envie de suivre cette voie quand on vit à Cordoue. Le chanoine jette un regard par la fenêtre et s'émerveille devant la beauté de la citadelle de Namur. Le ciel est lui plutôt gris. Le chanoine déplore non pas le soleil d'Espagne - il n'apprécie pas trop la chaleur - mais bien le manque de lumière. Francisco Algaba Velez abandonne très vite le tourisme pour rejoindre un séminaire Redemptoris Mater où sont formés les jeunes du «*Chemin*». Un tel séminaire diocésain missionnaire international fonctionne, à Namur. Le nouveau chanoine y est, aujourd'hui, formateur et directeur spirituel.

Arrivé, en Belgique, en 2001, il poursuit son cursus à l'IET. Il rejoindra Namur où il est accueilli par Mgr Léonard. Il passe quelques mois au séminaire avant de gagner la paroisse d'Arlon où il fera son stage diaconal. En 2003, il reçoit l'ordination presbytérale et est nommé vicaire à Sambreville. Il reviendra, en 2004, à Jambes où le Chemin Néo-Catéchuménal venait de démarrer. En 2006, succédant au chanoine Petitfrère, il devenait curé de la paroisse Saint-Symphorien.

Lorsque le doyen du chapitre, le chanoine Huet l'a contacté, il reconnaît avoir été surpris. Les chanoines venaient de l'élire : «*J'ai souhaité prendre le temps de prier dessus et de bien vérifier mon emploi du temps avant de m'engager*».

Des chanoines présents, chaque dimanche à 18h (17h30 aux grandes fêtes), à la cathédrale pour chanter les vêpres. A 10h, tous les dimanches, est chantée la grand-messe qui est celle du chapitre et de la paroisse. Une messe en grégorien (avec l'office de Tierce) est chantée à 9h les mercredis (et les vendredis en Avent et en Carême).

■ Christine Bolinne



À l'abbaye des Saints-Jean-et-Scholastique de Maredret

6-10/3 (16h-15h)

Retraite

Retraite, « Il est grand le mystère de la foi ». Méditer la quatrième prière eucharistique et l'hymne de la lettre de saint Paul aux Ephésiens. Avec le P. Jean Geysens, moine de Chevetogne.

7/3 (10h-17h)

Stage d'enluminure

Venez apprendre l'art de l'enluminure de la main de Mère Abbessse, spécialiste dans l'enluminure du XIV^e siècle.

11-12/3 (10h-16h)

Week-end biblique

Weekend biblique avec Sr Loyse Morard, docteur en science biblique à Strasbourg. Initiation à l'Ancien Testament

15/3 (14h-17h)

Cours de grégorien

Cours de chant grégorien avec le Père Stéphane et Sr Gertrude.

26/3 (10h-18h)

La vie des Sœurs

Découvrir la règle de saint Benoît et la vie des sœurs de Maredret. Partage d'évangile, chanter la messe en grégorien et vivre sa foi. Avec la Communauté.

Infos :
abbaye des Saint-Jean-et-Scholastique de Maredret

Tél. : 082/21 31 83
(permanence de 9h30 à 11h)
welcome@abbaye-maredret.info
www.accueil-abbaye-maredret.be
info@abbaye-maredret.be

À l'abbaye de Maredsous

20/3 (9h45-18h45)

Colloque

« La Spiritualité au 21^e siècle », tel est le thème de ce colloque.

21/3 (8h-18h)

Messe et conférence

Fête de St Benoît autour des 100 ans du décès de Dom Marmion. 10h : Messe pontificale présidée par Mgr Warin. La messe sera suivie d'une conférence sur Dom Marmion par Dom Paolo Gionta, osb, procureur général de la congrégation Subiaco-Cassino.

Infos :
Rue de Maredsous 11, 5537 Denée
Tél. : 082 698 284
E-mail : accueil@maredsous.com

À la Communauté des Béatitudes de Thy-le-Château

3-4/3 (18h à 15h)

Week-end Jeunes

Week end pour se ressourcer et booster sa foi.

4/3 (10h à 17h)

Journée mariale

Journée de dévotion mariale : enseignement, Eucharistie, repas, chapelet, confession, adoration et bénédiction des malades. De 18h à 20h : soirée louange avec les danses d'Israël.

Infos :

Communauté des Béatitudes
Rue du Fourneau, 10
5651 Thy-le-Château
Tél. : 071 66 03 00
thy.beatitudes.communication@gmail.com

Au monastère Notre-Dame d'Hurtebise à Saint-Hubert

13-17/3

« Créer une icône »

Stage d'initiation à l'iconographie. Animation : Marc Laenen, peintre d'icônes.

Infos :

Monastère Notre-Dame d'Hurtebise,
Rue du Monastère 2, 6870 Saint-Hubert
061/61.11.27
hurtebise.accueil@skynet.be

Au Centre Don Bosco Farnières

10-12/3

WE Foi et Nature

Se ressourcer dans la foi, partager, vivre des ateliers créatifs, des temps de prière, de veillée, de moments privilégiés au cœur de la nature.

17-19/3

WE Ephata - pour les jeunes de 17 ans et +

Ces WE sont conçus pour permettre à chaque jeune de plus de 17 ans d'interroger ses priorités, ses choix de vie, de faire surgir ses questions et de se ressourcer pour mieux s'ouvrir aux autres.

17-19/3

Atelier Icônes

Écriture d'une icône, un moment de méditation et de prière tout en créant. Atelier encadré par une équipe de passionnés.

Infos :

cdfb@farnieres.be
<https://centredonboscofarnieres.be>

Au centre La Pairelle de Wépion

12-16/3 (18h15-9h)

Burn out, comment rebondir ou aider à rebondir ?

Session pour les personnes qui ont subi un burn out et les personnes de leur entourage. Animation : Natalie Lacroix, P. Patrice Proulx sj, Pierre-Hervé Guillot, Eddy Vangansbek.

12/3 (9h30-16h30)

Journée « Marche et prière »

Une journée pour marcher, prier, célébrer l'eucharistie, partager le pain et la Parole. Condition de

participation : pouvoir marcher 3 à 4 heures. Animation : P. Thierry Lievens sj.

18/3 (9h30-17h)

La lutte contre la pauvreté, un défi pour l'économie et pour la foi

Définitions évolutives de la pauvreté, leviers pour la diminuer, pourquoi persiste-t-elle sans avancée significative ? Animation : P. Laurent Capart sj et Philippe Defeyt.

24-26/3 (18h15-17h)

Celui qui doit venir

Dès les origines, les premiers disciples proclament que Jésus de Nazareth est le Messie. D'où vient cette idée ? Que veut-on dire par là ? Animation : P. Guy Vanhoomissen sj.

28/3 (14h-17h30)

Pause arc-en-ciel

Vivre un après-midi de pause avec un texte de l'Écriture, un moment d'intériorité et d'expression artistique. Animation : Dominique Bokor-Rocq et Sr Renée Parent ssmn.

24-26/3 (20h-17h)

Aimer c'est choisir

Week-end pour les fiancés : se parler de Dieu, de nos chemins de foi et du sacrement du mariage. Animation : P. Eric Vollen sj et un couple.

Infos :

centre spirituel ignatien La Pairelle
Rue Marcel Lecomte 25 5100 Wépion
Tél. : 081 46 81 11
secretariat@lapairelle.be



5^E JOURNÉE DU PATRIMOINE RELIGIEUX

Journée d'étude - Le vitrail - 25 mars 2023

Le vitrail, baies colorées que l'on retrouve dans la plupart des églises paroissiales wallonnes, est au cœur de la nouvelle année thématique du CIPAR. À cette occasion, la cinquième journée d'étude du CIPAR a pour objectif de mettre en lumière cet art fragile en y exposant son histoire et les enjeux de sa préservation.

La première partie de la journée sera consacrée à l'histoire du vitrail et la raison de sa présence dans les édifices religieux. Il a pris au cours des siècles de nombreuses interprétations, depuis ses premières apparitions au tout début du Moyen Âge jusqu'à l'époque contemporaine, où de nouvelles voies sont explorées, avec une multiplication des matériaux mis en œuvre.

La seconde partie de la journée portera sur la conservation préventive de cette structure en verre et métal fragile. Des exemples concrets de restauration et de créations contemporaines en Wallonie seront mis en lumière par des témoignages.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, le verre n'est pas un matériau totalement inerte, à l'abri de dégradations. Au fil du temps, les vitraux et leur système de fixation se détériorent progressivement. Ils sont exposés aussi aux conditions climatiques qui peuvent leur être

néfastes. Par ailleurs, ils sont souvent victimes de vandalisme. Il est important de bien identifier ces risques de natures diverses afin de s'en prémunir ou de réagir de manière adaptée.

Cette journée d'étude s'adresse aux responsables d'églises et à tout amateur du patrimoine religieux. La journée sera suivie par la parution d'une publication sur le même sujet. Celle-ci rassemblera, suivant le modèle des brochures précédentes du CIPAR, des recommandations et des conseils pratiques pour observer aux mieux les vitraux et savoir quand et comment agir. Une nouvelle exposition itinérante verra le jour et voyagera dans les diocèses à partir de l'été 2023.



LE VITRAIL

Observer, comprendre et conserver les vitraux des églises paroissiales

Centre interdiocésain du patrimoine et des arts religieux (CIPAR)

Comité wallon du vitrail

Samedi 25 mars 2022 Namur, Arsenal

Renseignements pratiques

Où : Namur, Arsenal (Rue Bruno 11, 5000 Namur)

Quand : Samedi 25 mars 2023, de 9h30 à 17h00.

Inscription : par mail à info@cipar.be

Participation aux frais : 40 € (25€ prix étudiant) à verser sur le compte BE60 5230 8094 6070 du CIPAR.

Ce prix inclut :

la participation aux exposés, les pauses, le lunch.

Pour les fabriciens, le montant peut être porté en compte à l'article 11 sous rubrique des dépenses ordinaires de la fabrique d'église. Une attestation de participation sera délivrée.

Le paiement valide l'inscription.

Organisation et contact :

CIPAR, place du Palais de Justice 3, 5000 Namur.

Tél. 0498 35 18 16

Journée organisée en collaboration avec le Comité wallon du vitrail, l'Institut royal du Patrimoine artistique et avec le soutien de l'AWaP, de la FWB et de la Conférence épiscopale de Belgique.

Programme

9h30 Accueil

10h Mot d'introduction

Matinée sous la présidence de Laurent Temmerman (Service Temporel du Vicariat du Brabant wallon)

Sens et jalons de l'histoire de l'art du vitrail en Belgique

10h10 Dieu est lumière, Christian Pacco (CIPAR)

10h30 Le vitrail ancien, Yvette Vanden Bemden (Comité wallon du vitrail, CWV)

10h50 Le vitrail aux XIX^e et XX^e siècles, Isabelle Lecocq (IRPA)

11h10 Questions

11h20 Pause-café

Techniques, conservation et entretien des vitraux

11h35 (Re)connaissance des techniques et principes d'inventaire, Isabelle Lecocq (IRPA)

13h00 Lunch

Après-midi sous la présidence de Christian Pacco (CIPAR)

14h15 La conservation-restauration des vitraux : le rôle du Laboratoire de recherche des monuments historiques, Claudine Loisel (Laboratoire de Recherche des Monuments historiques, Champs-sur-Marne, France)

Le vitrail contemporain : partage d'expériences

15h00 le vitrail de Saint-Martin d'Arlon et le comité paroissial, Etienne Tribolet, (Maître-verrier) et Gisèle Verte-Noirhomme (Présidente de la Fabrique d'église Saint-Martin d'Arlon)

Le vitrail de l'église de Saint-Nicolas à Mons, Bernard Tirtiaux (Maître-verrier)

Les vitraux de la cathédrale de Liège. Restauration, création et mécénat, Michel Teheux (Prêtre du diocèse de Liège)

16h15 Questions

16h30 Conclusions de la journée, Jean-Pierre Lorette (Vicaire épiscopal, Tournai, Président du Centre d'Histoire et d'Art Sacré en Hainaut)

TOURS & Détours



Pèlerinage Rochefort-Foy Notre Dame.
Au départ de l'église décanale de Rochefort, le lundi de pentecôte. Cet événement exceptionnel se perpétue depuis l'an 1626 ! En 2023, ce pèlerinage se fera en armes, 150 soldats de Foy : fantassins, cavaliers, gonfaloniers, porteurs de drapeaux, canon, pages, fanfare militaire... accompagneront les pèlerins.

Nos guides



> Abbé Henri Tamuzi,
prêtre auxiliaire du secteur pastoral

< Alain Crepin,
président du conseil de fabrique
et du nouveau comité qui organise
les différentes festivités « Foy 400^e »

Le sanctuaire Notre-Dame de Foy célèbre ses 400 ans

Dans la campagne dinantaise, au cœur du village de Foy Notre-Dame, se dresse un sanctuaire marial réputé dans le monde entier. À l'occasion de son 400^e anniversaire, l'abbé Nkailanga responsable du secteur pastoral Notre-Dame de Foy et recteur du sanctuaire, l'abbé Tamuzi, prêtre auxiliaire du secteur pastoral et Monsieur Alain Crepin, président de la Fabrique d'église nous emmènent à la découverte de ce site remarquable et des manifestations prévues pour ce jubilé.

La belle histoire de Notre-Dame de Foy commence en 1609. Un batelier de Dinant avait acheté au baron de Celles, propriétaire de la métairie de Foy, un grand chêne dans le but de faire des poutres pour charpenter un bateau. Il chargea un bûcheron de Sorinnes, Gilles Wanlin, de couper l'arbre qui s'avéra impropre à l'usage prévu. En fendant le bois, ce bûcheron fit une découverte surprenante : une statuette en terre cuite de la Vierge Marie portant l'Enfant, quelques pierres cristallines, des barreaux de fer et une tresse de cheveux. Malheureusement, un coup de cognée avait coupé la tête de la Vierge et le bras de l'enfant. La statuette, ainsi que les autres contenus, auraient certainement été placés par un dévot quelques années auparavant dans une niche creusée au cœur de l'arbre et protégée par une grille de fer. C'est ce qu'avait, sans doute, compris le seigneur de Celles, lorsqu'il décida de les placer à l'intérieur d'une

Vierge de Foy et dédicaces

nouvelle niche creusée dans un chêne voisin. Une tentative d'effraction l'incita ensuite à déplacer la Vierge de sa niche vers la chapelle de son château de Vèves. Une translation qui avait donné lieu à une procession fastueuse.

Au-delà de cette histoire merveilleuse, la grandeur du sanctuaire de Foy consiste en un acte de foi en l'intercession de la bienheureuse Vierge Marie et de fidélité à la tradition chrétienne. Dans une dédicace écrite en latin en l'honneur de la madone de Foy, on peut en effet lire avec attention : « en reconnaissance des grâces innombrables, qui la rendit célèbre dans le monde entier, pour l'éternelle confusion des iconoclastes et l'affermissement de la foi reçue de nos aïeux ». D'une part, depuis 1616, les témoignages sur les grâces, les miracles et les bienfaits reçus par l'intercession de Notre-Dame de Foy sont nombreux. La réputation du sanctuaire répandue au-delà des frontières a contribué à en faire un haut lieu de pèlerinage et de dévotion populaire. D'autre part, la construction de l'église en un volume unique, l'abondance de décoration et de lumière, son plafond orné des effigies de saints, etc. revêtent une valeur hautement symbolique dans le contexte de la contre-réforme. Le sanctuaire se veut un lieu idéal pour célébrer une église combattante, triomphante, glorifiante, qui doit emporter et solidifier la conviction des fidèles.

Quatre siècles de grâce, de miracles, d'espérance, de sens...! Sur les pas de plusieurs générations, nous plaçons les nôtres. Comme le dit si bien une parole de la prière à Notre-Dame de Foy, loin des agitations de grandes villes et dans le calme de nos campagnes, les pèlerins d'aujourd'hui, comme ceux d'hier, découvrent dans le sanctuaire « le havre où résident la foi, l'espérance et la charité ».

Pour célébrer ce grand événement, le « comité du 400^e » a été créé, regroupant quelques fidèles du sanctuaire et habitants du village. L'an 2023 devrait faire de notre sanctuaire un « point d'attraction joyeux et édifiant » de notre secteur, doyenné, diocèse..., par des activités tant culturelles, culturelles que liturgiques, qui s'étaleront sur l'année.



■ Abbé Yves Michel Nkailanga



Un avant-goût du programme de ce 400^e anniversaire

Séance académique, le vendredi 14 avril à 18h30 dans l'église avec concert du chœur Fugato.

Brocante, le samedi 29 avril avec concert apéritif et exposition photos

Pèlerinages, le lundi 29 mai Rochefort en armes et Houyet

Conférence, le 21 avril à 19h : Christian PACCO, « Découverte du sanctuaire de Foy Notre-Dame : un manifeste contre les protestants ».

Messe et procession du 15 août à 10h présidées par Monseigneur WARIN, évêque du diocèse.

Des concerts, marches, spectacles, pèlerinages, conférences etc. se dérouleront tout au long de l'année.

Pour les découvrir n'hésitez pas à consulter le site

<http://sanctuairefoynotredame.be>

Infos : alaincrepin@yahoo.fr



photo : Luc Viatour

Le plafond à caissons est composé de 145 panneaux peints.

Il est plat et composé de 21 rangées de 7 caissons (5 caissons sur la dernière rangée, au fond du chœur).

Chaque caisson en bois de chêne comprend une peinture représentant, les évangélistes, des docteurs de l'Église et divers saints et bienheureux. La rangée centrale transversale forme avec la quatrième rangée une croix latine : les cadres de peinture, en losange, y sont plus larges, soulignant l'importance donnée aux mystères de la vie de la Vierge Marie et aux dogmes mariaux qui y sont représentés.



**Jean Paul II et les laïcs.
La double mission du laïc**

Claude Callens est passionné par la doctrine sociale de l'Église et son expertise dans le domaine se montre ici pour articuler pleinement deux dimensions de la vie des laïcs, spirituelle et « séculière ». Il pointe l'importance du rôle de ceux-ci dans la vie du corps de l'Église. Le pape saint Jean-Paul II développa cette attention en particulier par un synode en 1987 et par une exhortation apostolique *Christifideles laici* qui en publia la substance. Ce souci du rôle des laïcs est déjà montré dans l'enseignement magistériel avant Jean-Paul II et bien sûr lors de Vatican où Karol Wojtila fut bien présent. L'ouvrage fera goûter au lecteur les axes fondamentaux de la doctrine sociale de l'Église et ce que les laïcs y apportent en propre.

Claude CALLENS,
Jean Paul II et les laïcs.
La double mission du laïc,
Mame, Paris, 2023, 79 p.



**Et la nuit devient lumière.
La joie du Christ dans
les ténèbres de nos vies**

Dom Samuel, moine cistercien, témoigne de ce que le Seigneur lui donne et en particulier de la lumière qui vient éclairer son cœur sur des sujets souvent lourds et obscurs. Il cherche et goûte dans une vie simple une joie inexprimable dont le mieux qu'on puisse en dire est la manière dont on y aspire. Il témoigne de ce laïc qu'est parfois la prière quand une vie traverse des ténèbres. L'humilité et la communion dans la prière font recevoir une force pour s'engager contre les fruits empoisonnés qui tuent l'amour. Son témoignage d'une âme qui attend l'aurore éclaire des thèmes comme la sexualité, les méandres de la modernité, le drame d'une vie éprise de liberté qui prend distance de sa source. Ces pages nous font tendre vers un trésor : nous sommes faits pour Dieu, nous rappelle Dom Samuel. Que la culture ambiante qui nous accapare tellement n'éteigne pas le désir de nous laisser transformer par lui.

Dom SAMUEL, *Et la nuit devient lumière,*
*La joie du Christ dans les ténèbres
de nos vies,* Artège, Paris, 2022, 259 p.



Mysterium Christi

L'ouvrage d'Amaury Begasse de Dhaem, professeur de christologie et de sotériologie à l'université pontificale grégorienne de Rome, déploie ces matières à travers une narration de la venue du Christ et de la nouvelle création en lui. Il sonde le mystère trinitaire qui donne sens à la venue du Christ en notre chair pour nous sauver. Le lecteur se met à l'écoute de la Parole de Dieu pour attendre le Christ, pour se réjouir de son Évangile qui appelle à devenir disciple. À la suite du mystère pascal, l'Esprit est à l'œuvre pour faire grandir le sens de la foi, pour donner sa place à la figure du Christ ressuscité et à sa présence dans l'Église. Des questions critiques invitent aussi à une problématisation, pour mieux penser la nouvelle création en Christ. Voilà un ouvrage qui offre du Christ une science rigoureuse et fait puiser en lui une sagesse savoureuse.

Amaury BEGASSE DE DHAEM,
*Mysterium Christi, Christologie et
sotériologie trinitaires,* Éditions Jésuites,
traduit par l'auteur de la seconde édition
italienne, préface du cardinal Luis, F.
Ladaria, Paris, 2022, 734 p.



**L'Église dans tous ses états.
Cinquante ans
de débats autour de la foi**

L'ouvrage de Mgr Léonard nous en fait un confident intime qui retrace une figure que bien des débats ou des coups de sonde médiatiques peuvent avoir déformée. Ses pages font résonner des débats qui disent son amour de l'Église, sa découverte de ce qu'elle est ici et là et de ce qui s'y est vécu durant ces décennies qui l'ont vue en débat. On y redécouvre le talent pédagogique du professeur de philosophie qui conseille et aime donner un cadre de discernement, un peu comme il avait bénéficié de la sagesse de son frère Jean. Le voici donc guide pour une enjambée entre les âges de son enfance et celui de sa retraite à Notre-Dame du Laus, pour un grand écart entre la fascination pour des maîtres à penser et les scandales qui ont assombri l'Église, entre l'adoration pour le seul Seigneur et les grands défis à relever pour que vive l'Église.

Mgr André LÉONARD, *L'Église dans tous
ses états. Cinquante ans de débats
autour de la foi,* Artège, 2023, 155 p.



**Comme une clarté furtive,
Naître, mourir**

Les sociétés modernes éludent des questions essentielles, comme celles de la mort et de la fragilité, des questions qui ouvrent un regard à même de discerner une autre lumière pour l'existence, comme celle que laisse miroiter pour nous Catherine Chalié et avec elle la tradition hébraïque. L'attention à faire son deuil ne peut effacer l'unicité de celui qui s'en va, et son poids de gloire alors qu'il faudrait, pour soi, soigner ses affects. Car on ne peut effacer ce qui doit être célébré d'autrui : la vie de tout un chacun quand elle est regardée comme une suite de naissances, de jour en jour, permet de ne pas s'enorgueillir de ce qu'on se donne mais surtout de célébrer une nouveauté plus radicale. Un philosophe de la tradition hébraïque comme Maïmonide disait que l'âme devient immortelle par une vie d'étude, par cette recherche de ce que l'amour de l'Éternel fait accueillir et que c'est là, la fin dernière de l'homme. Si on ne peut rien savoir rigoureusement du monde qui vient, il faut sans doute y tenir son cœur ouvert, et ne pas laisser le souci de demain faire ombre à un souffle créateur qui nous renouvelle.

Catherine CHALIER, *Comme une clarté
furtive, Naître, mourir,* Bayard, Paris,
2021, 341 p.



**Un talentueux footballeur
devenu prêtre**

Ni cuisinier, en réponse à l'admiration pour son oncle, ni footballeur professionnel comme l'amour du ballon rond l'y poussait, c'est prêtre qu'Henri Tamuzi est devenu. Celui que l'on peut rencontrer dans le secteur pastoral de Foy Notre-Dame ou à l'hôpital de Dinant où il est aumônier, nous livre son histoire, des péripéties, le contraste du regard sur la vie d'un homme né au Congo, d'un prêtre qui a vécu sa formation dans une Église d'Afrique, de quoi donner à la lecture d'un cœur européen un côté explorateur, et être questionné comme trop rarement par l'aventure périlleuse que réserve l'administration quand on vient d'ailleurs. Et l'action de grâce qui habite le cœur d'un prêtre quand on retrace son histoire, à la différence de la fierté des goals marqués personnellement, redit la joie éveillée dans le cœur des chrétiens qu'il a rejoints dans son apostolat.

Henri TAMUZI, *Un talentueux footballeur
devenu prêtre,* Éditions La Carte Postale,
Celles, 2021, 204 p.

■ Abbé Bruno Robberechts

Les livres présentés dans cette rubrique sont en vente dans les deux CDD du diocèse :

CDD de Namur : Rue du Séminaire, 11 – 081 24 08 20 – cdd@seminairedenamur.be – www.librairiescdd.be
CDD d'Arlon : Rue de Bastogne, 46 – 063 21 86 11 – cddarlon@gmail.com – http://cddarlon.blogspot.com

Arrivée aux Solidarités en novembre dernier, Thérèse Vercouillie est la nouvelle coréférente à l'écologie intégrale de notre diocèse. Avec Hélène Lathuraz, elle a pour mission d'initier et d'accompagner des dynamiques écologiques au sein de notre diocèse.



Thérèse Vercouillie

« Évangélise en tout temps par tes actes »

« La question de l'écologie est devenue de plus en plus importante pour moi après un Camp Laudato Si' » explique Thérèse. Pour notre jeune botheytoise, c'est la confirmation d'une intuition déjà pressentie lors de ses études en Sciences politiques-relations internationales et du volontariat aux Philippines qui les suivit : « Je suis partie avec Fidesco, une association liée à la Communauté de l'Emmanuel, qui envoie des volontaires aux quatre coins du monde. En lien avec la fraternité de Tibériade, la Communauté San Damiano encadrait des jeunes qui pouvaient bénéficier d'une bourse pour réaliser leurs études. Elle comportait une clinique, une bibliothèque, un internat et un atelier de construction avec des bambous pour les gens du village ».



Partie à l'étranger pour découvrir autre chose que ce que la culture occidentale pouvait proposer, Thérèse découvre que la plus grande joie de ces jeunes, c'est d'être ensemble : « Ils n'ont pas grand-chose : leur vie familiale ou personnelle est souvent très compliquée, et pourtant... cette simplicité non dénuée d'humour, laisse filtrer tant de joie de vivre, de générosité et d'ouverture ! La foi qui habite les habitants la touche profondément ; une foi fondée sur la rencontre personnelle d'un Jésus crucifié et ressuscité qui rejoint chacun dans sa vie de tous les jours ».

« Quand on est face aux questions d'effondrement, des questions de fond et de sens reviennent. Si mes habitudes de consommation ne nourrissent plus ma vie, la foi lui donne un sens que rien n'altère (c'est la parabole de la maison fondée sur le roc). Aujourd'hui, on parle beaucoup d'éco-anxiété. Face à ce sentiment, l'Église apporte un message d'espérance. Notre vie n'est pas conditionnée par un résultat. On ne peut pas s'engager dans la transition sans Dieu et on ne peut pas être chrétien sans se préoccuper de la création et de sa protection dans son ensemble. C'est une sorte de posture d'humilité et de partage » confie Thérèse.

C'est dans cet esprit que le travail est envisagé également dans notre diocèse où tout est à construire. Actuellement, quatre grands axes motivent le travail : l'accompagnement des paroisses et des communautés religieuses dans une transition écologique et sociale, le projet interdiocésain de réédition d'un camp Laudato Si' au mois d'août prochain, l'intégration des personnes « défavorisées » dans le travail participatif et le développement d'un éco lieu chrétien (pourquoi pas à Ave-et-Auffe?).

Pour tous projets ou questions liés à la transition écologique et sociale au sein du diocèse de Namur n'hésitez pas à la contacter. Au sein du Service d'écologie intégrale, Hélène ou Thérèse vous accueilleront avec plaisir !

■ Christine Gosselin

RENCONTRE

Découvrons ensemble la vie d'un(e) saint(e) de notre diocèse...

Dans le village du Cusilly, au Nord de Paris, Julie Billiard, naît le 12 Juillet 1751.



Julie, même enfant, partage ses croyances et son amour de Dieu en enseignant à d'autres enfants du village.



En 1782, un traitement médical inadéquat entraîne la paralysie de ses jambes.

Elle entend un appel de Dieu pour une future congrégation religieuse.



En 1794, elle se rend à Amiens à la demande de Mme la comtesse Baudouin.



Madame Baudouin suggère à la vicomtesse Françoise Bleim de rendre visite à Julie.



Une amitié longue et significative s'ébauche.

En 1797, un nouveau règne de la Terreur éclate contre la noblesse. Julie et Françoise s'enfuient d'Amiens à Bettencourt. C'est là que l'appel de Julie commence à s'enraciner dans son enseignement de la foi aux jeunes.

Le 2 février 1804, trois femmes, Julie, Françoise et Catherine Duchâtel s'engagent envers Dieu par un vœu de chasteté et promettent de se consacrer à l'éducation des jeunes filles. C'est la fondation des Sœurs de Notre-Dame.



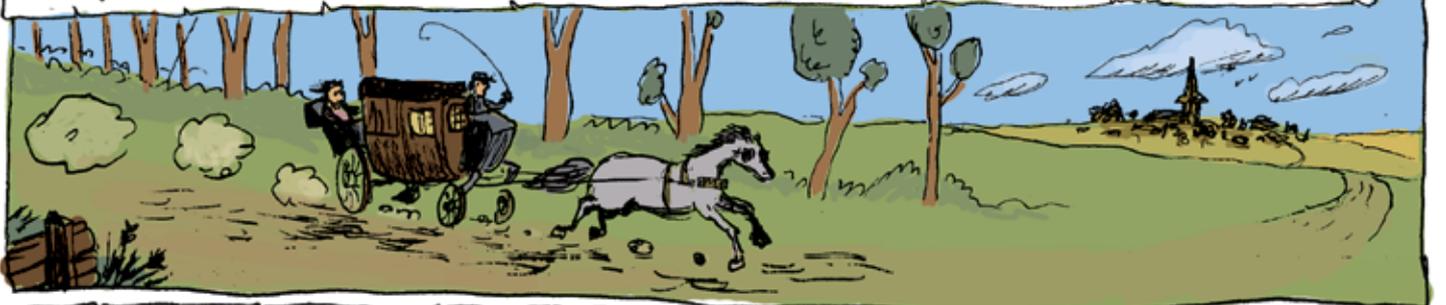
Après 22 ans comme estropiée, Julie retrouve miraculeusement sa capacité de marcher, après une neuvaine au Sacré-Coeur de Jésus.



LEVEZ-VOUS, ET FAITES DES PAS EN L'HONNEUR DU SACRÉ-COEUR DE JÉSUS!



Julie, au cours des années suivantes, parcourt de nombreuses routes de France et de Belgique en fondant des communautés de ses sœurs et des écoles pour les filles privées d'éducation.



À Amiens, l'abbé de Sambucy n'approuve pas ses voyages et il influence Mgr Demandolx contre elle. En 1809, les sœurs quittent Amiens pour Namur.



Julie crée des écoles pour préparer les enfants pauvres à leurs devoirs dans la vie.



Le 8 avril 1816, Julie décide. Elle n'a pas vécu pour aller au-delà de l'Europe mais sa congrégation religieuse sert aujourd'hui dans 16 pays sur les 5 continents.



Le 22 Juillet 1969, l'Eglise a reconnu la sainteté de Julie Billiard fondatrice des sœurs de Notre-Dame de Namur.

FIN

Coefficients de fermages applicables au 1^{er} janvier 2023

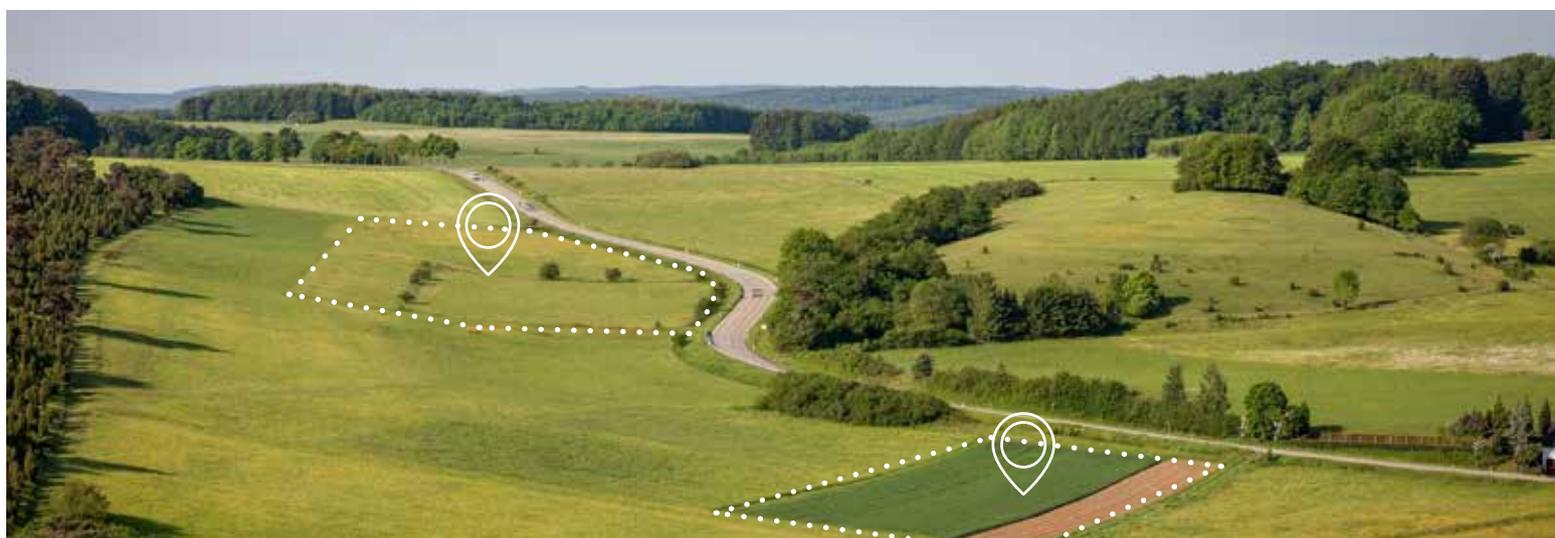
Le Gouvernement wallon a fixé les coefficients de fermage des terres agricoles et des bâtiments agricoles pour l'année 2023 (Moniteur belge du 19 décembre 2022 – Publication du 8 novembre 2022 faite en exécution de l'article 3, § 1^{er} de l'arrêté du Gouvernement wallon du 24 novembre 2016 portant exécution du décret du 20 octobre 2016 limitant les fermages applicable à partir du 1^{er} janvier 2023).

Le tableau ci-contre reprend les coefficients de fermage pour les **Provinces de Namur et Luxembourg**.

RÉGION	TERRES	BATIMENTS
1. l'Ardenne		
- Luxembourg	3,56	5,29
- Namur	3,53	6,58
2. le Condroz		
- Namur	3,79	7,28
3. la Famenne		
- Luxembourg	3,36	5,70
- Namur	3,18	6,66
4. la Région Herbagère		
- Luxembourg	4,11	6,01
5. la Région Jurassique		
- Luxembourg	3,31	5,02
6. la Région Limoneuse		
- Namur	3,90	6,92
7. la Fagne		
- Namur	3,24	7,67

Le Géoportail de la Wallonie vous permet d'identifier les zones agricoles.

[GEOPORTAIL.WALLONIE.BE](https://www.geoportail.wallonie.be)



Les fabriques d'église doivent transmettre le compte 2022 simultanément à l'évêché et à la commune, pour le 25 avril 2023 au plus tard.

Concrètement, elles doivent transmettre les documents suivants :

- Copie signée et datée de la **déli- bération du conseil** adoptant le compte 2022 (un modèle est disponible sur le site internet du diocèse www.diocesedenamur.be)
- Le **compte 2022** daté et signé

L'ensemble des pièces justificatives suivantes :

- l'ensemble des **factures ou souches** (original pour la commune et copie pour l'Evêque), accompagnées du mandat ou du cachet de paiement (daté et signé) ;
- le **relevé détaillé**, article par article, des recettes, avec référence aux extraits de compte ;
- le **relevé périodique des collectes** reçues par la fabrique ;
- l'ensemble des **extraits de compte** classés chronologiquement ;
- un **état détaillé** de la situation patrimoniale à la date du 31 décembre 2022 (patrimoine financier, patrimoine immobilier, ...) ;
- un **tableau de suivi et de financement** des travaux extraordinaires si nécessaire.

Pour les fabriques d'église situées sur plusieurs communes, celles-ci doivent transmettre à la commune qui finance la plus grande part de l'intervention globale les originaux des pièces justificatives. Les copies sont réservées aux autres communes, au Gouverneur de la Province et à l'évêché.

L'Evêque arrête les dépenses relatives à la célébration du culte dans un délai de 20 jours. Et la commune prend sa décision dans un délai de 40 jours (+ 20 jours). A défaut de décision dans ce délai, l'acte est exécutoire.

Points d'attention

Rappels des grands principes de la comptabilité fabricienne :

- **L'annalité** : l'exercice comptable normal court du 1^{er} janvier au 31 décembre.
- Une tolérance est toutefois admise : il est permis de comptabiliser (maximum jusqu'au 31 mars) certaines recettes ou dépenses qui auraient été perçues pendant l'exercice suivant l'exercice considéré, dans la mesure où ces recettes et dépenses ont été constatées et engagées avant le 31 décembre de l'exercice.
- **La spécialité** : les prévisions de recettes et des dépenses doivent être établies article par article, les crédits globaux ne sont pas acceptés.
- **La réalité** : les crédits doivent être établis en fonction d'estimations basées sur la réalité.

- **L'équilibre** : les recettes estimées et prévues doivent permettre de faire face aux dépenses, le budget ne peut jamais se clôturer en déficit.

Un double équilibre doit être respecté :

- **L'équilibre général** : total des recettes = total des dépenses
 - **L'équilibre interne** : total des recettes ordinaires = total des dépenses ordinaires
- total des recettes extraordinaires = total des dépenses extraordinaires

Si le montant des recettes ordinaires est supérieur aux dépenses ordinaires, cette différence peut servir à financer les dépenses extraordinaires. Il est par contre anormal qu'un surplus de recettes extraordinaires serve à financer l'ordinaire.

Quant au reliquat du compte précédent (article 19), il peut servir tant à l'ordinaire qu'à l'extraordinaire.

- **L'universalité** : le budget doit comprendre l'estimation précise de toutes les recettes et de toutes les dépenses susceptibles d'être effectuées dans le courant de l'exercice financier.
- **L'unité** : il ne doit y avoir qu'un seul budget, une seule comptabilité, une seule encaisse.

■ Catherine Naomé

QUELQUES NOTES PASTORALES ET CANONIQUES SUR LES MARIAGES

Une des caractéristiques essentielles du mariage chrétien est son indissolubilité : « ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas ». Mais, quand y a-t-il mariage « pour toute la vie » ? Seulement lorsqu'il est célébré à l'église ?



À la première page du formulaire de mariage est dit qu'il faut contacter l'évêché si une personne a déjà été mariée religieusement, même dans une autre religion (nn. 18-19) ou mariée seulement civilement (nn. 19-20). Pourquoi cela ?

Le mariage d'une personne qui n'est pas catholique peut être valide même au cas où ce mariage n'aurait pas été célébré à l'église. **Il faudra donc vérifier qu'il n'y a pas un empêchement de lien.** Un exemple : deux personnes non baptisées se marient uniquement civilement. Ce mariage est valide aux yeux de l'Église. En cas de divorce, si l'une de ces personnes souhaite se marier avec une personne catholique, elle ne pourra pas le faire. En effet, seulement les catholiques ont « l'obligation » de se « marier à l'église ». Du coup, pour les personnes qui ne sont pas baptisées catholiques, tout mariage, même célébré seulement à la commune, fait surgir un empêchement de lien.

Autre cas : à la p. 14 n. 2 du formulaire de mariage, vous trouvez le canon 1071. Au n. 3 du §1 vous lisez un cas particulier dans lequel le célébrant (prêtre ou diacre) doit demander à son évêque l'autorisation de célébrer un mariage : si une personne a déjà été mariée (par exemple un catholique marié seulement civilement) ou bien a vécu en union libre ou bien s'il a des enfants d'une union antérieure, le célébrant doit demander à l'évêque la permission avant de célébrer ce mariage. Pourquoi cela ?

Imaginez quelqu'un qui vient demander le sacrement de mariage à la communauté chrétienne, qui a des enfants d'une autre union, des enfants dont il ne s'occupe pas, qu'il est en conflit permanent avec le père ou la mère de ces enfants à cause de la garde, qui doit verser une contribution alimentaire et ne le fait pas... **Est-ce que la célébration du mariage ne serait-elle pas un scandale ?** En positif : est-ce que la préparation du mariage ne pourrait pas être une occasion pour assainir ces éventuelles difficultés ? Concrètement, lorsqu'on se rend compte qu'il y a une situation de ce genre (par exemple, l'existence des enfants d'une union précédente ou bien simplement une union précédente même sans enfants) la personne qui s'occupe de la préparation du mariage veillera à connaître quelle est la situation exacte et, lorsque le dossier sera envoyé à l'évêché, elle écrira une lettre expliquant la situation et en demandant l'autorisation à l'évêque.

La série de quatre articles sur le formulaire de mariage se clôture ici. Beaucoup de choses restent à dire. Nous espérons avoir pu vous convaincre que le formulaire de mariage, avec tous ses détails, est au service d'une célébration féconde du mariage. Nous sommes toujours à votre disposition pour répondre à vos questions.

■ Abbé Juan Carlos Conde Cid

Les quatre notes pastorales et canoniques publiées dans la revue Communications depuis le mois de décembre seront reprises au chapitre 9 de l'annuaire diocésain 2023 qui sortira au mois de mars.



Sanctuaire Notre-Dame de Foy

« Les pèlerins et les visiteurs du sanctuaire de Marie à Foy Notre-Dame se rappellent, sans doute, ce millésime inscrit sur le mur de l'entrée principale de l'église : 1623. En essayant d'immortaliser une étape importante de la construction de cet édifice, cette inscription indique que l'année 2023 équivaut à celle de son 400^e anniversaire » écrit le recteur du Sanctuaire, l'abbé Yves Michel Nkailanga. Pour fêter l'événement, des activités tant culturelles, culturelles que liturgiques s'étaleront sur toute cette année. L'occasion de redécouvrir ce lieu hors du commun.

Plus de détails pp. 34-35 et sur le site <http://sanctuairefoynotredame.be>